
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2018-2019**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– DEUXIÈME GROUPE D’OPPOSITION –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L’ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :	1
• la liste des employés et des membres du conseil d’administration, en indiquant le poste qu’ils occupent et leur rémunération ;	
• la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;	
• leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l’obtention d’une certification ou d’un diplôme), conférences, ateliers, journées d’activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l’année 2017-2018. Indiquer :	2
• le lieu ;	
• le coût ;	
• la ou les dates de participation ;	
• le nombre de participants ;	
• le nom de la personne ou de l’organisme ayant offert l’activité ;	
• le nom de la formation ou de l’activité.	
3. Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) par le ministère et chacun de ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s’il s’agit d’achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	3
4. Nombre et pourcentage d’employés occasionnels par secteurs au ministère en 2017-2018 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d’employés devenus permanents.	4
5. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l’équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisés et à venir.	5

6. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2017-2018, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser. 6
7. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts. 7
8. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2017-2018. 8
9. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 : 10
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 : 11
- le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.
11. Pour 2017-2018, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun : 12
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
12. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 : 13
- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
 - le montant dépensé par le département des affaires publiques;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.

13.	Concernant les services préhospitaliers d'urgence:	15
	<ul style="list-style-type: none"> • la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • le budget accordé par région et per capita et total pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, indiquer également budget consenti par titre d'emploi; • le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;; • la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;. 	
14.	Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment:	16
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.); • le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.); • le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents); • le nombre d'unités d'ambulance. 	
15.	Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2017 et 2018;	17
	<ul style="list-style-type: none"> • de la répartition assistée par ordinateur (RAO); • d'un GPS en fonction; • d'indications aux paramédics par écran; • d'un suivi du véhicule en temps réel. 	
16.	Budget et dépenses des établissements de santé à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région.	18
17.	Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;	19
	<ul style="list-style-type: none"> • le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec; • financement gouvernemental accordé à ces maisons; • nombre de nouvelles maisons en 2016-2017 et 2017-2018; • les prévisions pour 2018-2019; • le nombre de naissances dans les maisons de naissance; • le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances. 	
18.	Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;	20
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel); • les prévisions pour 2018-2019. 	

19.	Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2018-2019;	21
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de factures impayé dans les établissements du réseau de santé du Québec; • la somme totale des factures impayées; • les sommes récupérées au cours des dernières années; • les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées. 	
20.	Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;	22
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région. 	
21.	Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2016-2017 et 2017-2018;	26
	<ul style="list-style-type: none"> • budget de fonctionnement pour tous les établissements; • nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements; • nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements; • nombre total de cadres pour tous les établissements; • nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements. 	
22.	Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.	27
23.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.	28
24.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2016-2017 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.	29
25.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2018 et comparaison avec le 31 mars 2017. Indiquer les prévisions pour 2018-2019.	30
26.	Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	31
27.	Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	32
28.	Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévus pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer également le nombre de ressources humaines.	33
29.	État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.	34
30.	Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2018 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2019, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.)	35
31.	Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2016-2017 et 2017-2018.	36

32.	Crédits engagés, montants dépensés, actions posées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2016-2017 et 2017-2018.	37
33.	Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 à temps partiel et à temps plein.	38
34.	Ventilation des dépenses reliées aux bénéficiaires des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; <ul style="list-style-type: none"> • congés de maladie et assurance salaire; • libérations syndicales et motifs; • arbitrage des griefs payés par l'employeur; • coût et taux d'absentéisme des employés de la santé. 	39
35.	Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015, 2015-2016 et 2017-2018.	40
36.	Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par catégories d'emploi.	41
37.	Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.	42
38.	Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	43
39.	Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	44
40.	Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	46
41.	Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2018 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	47
42.	Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2018 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour chacune des spécialités pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	49
43.	Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'oeuvre et effectif requis.	50
44.	Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) : <ul style="list-style-type: none"> • par année depuis 2000; • en 2016-2017 et 2017-2018; • prévisions pour les cinq prochaines années (par année); • comparaison avec les autres provinces pour chacune des années; • ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes. 	51
45.	Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.	52

46.	Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.	53
47.	Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.	54
48.	Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2016-2017 et 2017-2018.	55
49.	Nombre d'infirmières formées à l'étranger, mais qui résident au Québec et qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2016-2017 et 2017-2018.	56
50.	Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2016-2017 et 2017-2018.	57
51.	Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.	58
52.	Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2016-2017 et 2017-2018.	59
53.	Tableau comparatif du nombre de lits dressés au 31 mars 2015, 2016, 2017 et 2018 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.	60
54.	Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2016, 31 mars 2017 et 31 mars 2018.	61
55.	Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.	63
56.	Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2016-2017 et 2017-2018.	65
57.	Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	66
58.	Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par région et clinique.	67
59.	Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, ventilé par mois et selon les spécialités.	68
60.	Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	69
61.	Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années, <ul style="list-style-type: none"> • délais moyens d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement; • liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement. 	70
62.	Concernant l'engagement du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour obtenir un scan ou un examen de résonance magnétique : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens; • calendrier de déploiement; • estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens. 	71

63.	Concernant le parc immobilier du réseau de la santé :	72
	<ul style="list-style-type: none"> • valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région en 2017-2018; • liste des immeubles qui accusent un DMA en 2017-2018; • valeur du DMA ces immeubles en 2017-2018; • liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA) en 2017-2018. 	
64.	Sommes alloués en 2017-2018 aux organismes communautaires oeuvrant en oncologie dans le cadre du programme PSOC, tant au niveau régional que national.	89
65.	Concernant les primes de départ versées aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10;	92
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de cadres qui ont touché une prime; • nombre de PDG qui ont touché une prime; • valeur des primes versées aux cadres; • valeur des primes versées aux PDG. 	
66.	État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.	93
67.	Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD :	94
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de résidences privées et CHSLD qui sont actuellement dotés d'un système de gicleurs : • nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2018 : • coûts estimés de l'installation des gicleurs; • budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide; • exceptions prévues pour les cas particuliers. 	
68.	Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	95
69.	Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	96
70.	Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2017-2018 et 2018-2019 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).	97
71.	Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	98
72.	Nombre de professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé.	99
73.	Nombre d'ETC de professionnels en santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé.	100
74.	Nombre d'enfants de 0-17 ans en attente de soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	101

75.	Nombre d'adultes de 18 ans et plus en attente de soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	102
76.	Délai moyen d'attente avant que les enfants 0-17 ans obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	103
77.	Délai moyen d'attente avant que les adultes de 18 ans et plus obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	104
78.	Délai maximum d'attente avant que les enfants 0-17 ans obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	105
79.	Délai maximum d'attente avant que les adultes de 18 ans et plus obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).	106
80.	Budget de chacun des CLSC lors des 5 dernières années.	107
81.	Sommes investies dans les CLSC lors des 5 dernières années pour améliorer l'accès aux soins. Ventiler les investissements.	108
82.	Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative: <ul style="list-style-type: none"> • nombre créé en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018; • prévisions pour 2018-2019; • étapes de réalisation de chaque projet; • coûts associés pour la création des places. 	110
83.	Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2016-2017 et 2017-2018.	111
84.	État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.	112
85.	État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.	113
86.	État de situation sur la vaccination contre le zona.	115
87.	Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.	116
88.	Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2018.	117
89.	Pour les années 2016-2017 et 2017-2018, taux de main-d'oeuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par réseau local de santé (RLS) : <ul style="list-style-type: none"> • Population • Effectifs médicaux • Ratio de médecins par 1 000 habitants 	121
90.	Pour les années 2016-2017 et 2017-2018, portrait de la main-d'oeuvre clinique par région administrative	122
91.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.	123

92.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.	124
93.	Pour 2017-2018, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites : <ul style="list-style-type: none"> • programme de maîtrise en sciences infirmières; • diplôme d'études supérieures spécialisées. 	125
94.	Plan de déploiement des 50 super-cliniques : <ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques • estimation du nombre de ressources humaines déployées au total dans ces cliniques : <ol style="list-style-type: none"> 1. omnipraticiens 2. médecins spécialistes 3. infirmières 4. infirmières auxiliaires 5. infirmières praticiennes spécialisées 6. d'autres professionnels de la santé. 	126
95.	Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées : <ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées • estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales 	127
96.	Sommes dépensées jusqu'à présent pour le projet de l'Hôtel-Dieu de Québec	128
97.	État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du projet de l'Hôtel-Dieu de Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.	129
98.	Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de l'Hôtel-Dieu-de-Québec : <ul style="list-style-type: none"> • coûts de l'étude; • firme retenue pour réaliser l'étude; • mandat de l'étude; • date prévue pour le dépôt de l'étude. 	130
99.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et prévisions 2017-2018. Indiquer le total par région, par établissement et total national.	131
100.	Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2015, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	132
101.	Effectifs affectés au MSSS, établissements et en Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015, au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.	133
102.	Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.	134
103.	Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.	135
104.	Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2007-2008 à 2017-2018, et ce, ventilé par région.	136
105.	Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en 2014-2015, 2015-2016 , 2016-2017 et 2017-2018 par programme, par région et par établissement.	137

106.	Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :	138
	<ul style="list-style-type: none"> • montant total; • MSSS; • CISSS; • CIUSSS; • établissements non-fusionnés (détailler par établissement); • centres jeunesse. 	
107.	Pour les chirurgies : coûts par région et par type d'intervention :	139
	<ul style="list-style-type: none"> • hanche; • genou; • cataracte; • un jour; • avec hospitalisation. 	
108.	Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :	140
	<ul style="list-style-type: none"> • contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance); • contribution reliée à l'hébergement; • vente de services; • suppléments de chambres privées et semi-privés. 	
109.	Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.	141
110.	Transferts fédéraux pour la santé depuis les cinq dernières années.	142
111.	Concernant la nouvelle entente sur les transferts fédéraux en santé :	143
	<ul style="list-style-type: none"> • détails complets et ventilés de l'entente conclut avec le gouvernement fédéral sur les transferts fédéraux en santé; • sommes qui seront versées au Québec dans le cadre de cette entente par année et par programme lors des 10 prochaines années; • copie de tous les documents signés entre le gouvernement québécois et fédéral dans le cadre de cette entente; • tout document qui démontre la nouvelle reconnaissance et la bonification du principe de l'asymétrie; • sommes additionnelles qui lui seront versées pour les études postsecondaires par année et par programme lors des 10 prochaines années. 	
112.	Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.	144
113.	Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2013-2014 au Québec et par région.	145
114.	Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.	146
115.	État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux.	147
116.	Indiquer, par région et par établissement :	149
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins. 	
117.	Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.	150

118.	Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.	151
119.	Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.	152
120.	Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.	153
121.	Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.	154
122.	Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.	155
123.	Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	156
124.	La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none">• par région;• par établissement;• montant dépensé par agence et par établissement.	157
125.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	158
126.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement.	159
127.	Le nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	160
128.	Pourcentage des heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2007-2008 à 2017-2018.	161
129.	Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par établissement, par région.	162
130.	Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région.	163
131.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	164
132.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.	165

133.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 :	166
	<ul style="list-style-type: none"> • infirmières; • infirmières auxiliaires; • inhalothérapeutes; • pharmaciens d'établissements; • autres. 	
134.	Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.	167
135.	Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1 ^{er} avril 2014 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.	168
136.	Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) depuis le 1 ^{er} avril 2014 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.	169
137.	Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.	174
138.	Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.	175
139.	Suivi de la mise en oeuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2018 relativement à : proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.	176
140.	Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgence.	2 ^e groupe (volume 2)
141.	Suivi des visites dans les urgences considérées comme étant plus problématiques.	2 ^e groupe (volume 2)
142.	Nombre de visites à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
143.	Délai moyen de séjour à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années. Temps d'attente moyen :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • ambulatoire • sur civière 	
144.	Pourcentage de patients à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
145.	Patients ayant quitté les urgences sans voir un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
146.	Cibles et les objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences.	2 ^e groupe (volume 2)
147.	Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologie de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur de la loi 10 :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de systèmes à intégrer; • calendrier de l'intégration; • coûts estimés de l'intégration; • personne ou organisme responsable. 	

148.	<p>État de situation au sujet du projet pilote du DSQ. Préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les montants reçus d'Inforoute santé Canada par année depuis la signature de l'entente; • Les montants déboursés par projet pour le DSQ au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. • Échéancier de déploiement du DSQ par projet et par région; • La liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat; • Les effectifs du bureau DSQ ainsi que la provenance des effectifs (ministères, organismes, entreprises privées); • Description des règles d'appel d'offres du MSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal; • Évaluation des dépassements des coûts totaux pour le déploiement complet du DSQ. • Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2018; • État de situation sur le développement du DCI dans les établissements; • Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chacune des années futures (2013 à 2021). 	2 ^e groupe (volume 2)
149.	État de situation sur la mise en place de la nouvelle direction de lutte contre le cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	2 ^e groupe (volume 2)
150.	Combien le Québec a-t-il retiré du Partenariat canadien contre le cancer financé par le gouvernement fédéral depuis 2007 ?	2 ^e groupe (volume 2)
151.	Pourquoi le Québec n'a toujours qu'un simple statut d'observateur au Partenariat canadien contre le cancer ?	2 ^e groupe (volume 2)
152.	Montant pour financement des soins palliatifs à domicile et en maisons spécialisées en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
153.	Cible du MSSS pour l'offre de services en soins palliatifs.	2 ^e groupe (volume 2)
154.	État de situation sur la mise en place du registre du cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	2 ^e groupe (volume 2)
155.	État de situation relativement au projet pilote d'inscription de nouveaux médicaments en oncologie. Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.	2 ^e groupe (volume 2)
156.	État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.	2 ^e groupe (volume 2)
157.	Montant obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et montant retiré ou gelé par Partenariat canadien contre le cancer.	2 ^e groupe (volume 2)
158.	État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier.	2 ^e groupe (volume 2)
159.	État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal.	2 ^e groupe (volume 2)
160.	État de situation de la mise en place du plan directeur en cancérologie.	2 ^e groupe (volume 2)
161.	Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
162.	État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.	2 ^e groupe (volume 2)

163.	<p>Nombre et pourcentage de CSSS qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que le panier de services suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé); • les services médicaux; • les services infirmiers; • la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence; • les services de répit et de dépannage; • le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile. 	2 ^e groupe (volume 2)
164.	Nombre de cliniques de grippe par région et par établissement et date de mise en place.	2 ^e groupe (volume 2)
165.	État de situation sur les négociations avec la FMOQ quant à la mise en place de cliniques de grippe.	2 ^e groupe (volume 2)
166.	Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.	2 ^e groupe (volume 2)
167.	État de situation sur le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C.	2 ^e groupe (volume 2)
168.	État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.	2 ^e groupe (volume 2)
169.	État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.	2 ^e groupe (volume 2)
170.	État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.	2 ^e groupe (volume 2)
171.	État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.	2 ^e groupe (volume 2)
172.	Liste et détails des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000 et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et les détails des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou en partie seulement.	2 ^e groupe (volume 2)
173.	État de situation sur le registre du don d'organe.	2 ^e groupe (volume 2)
174.	Bilan du Programme national de santé publique.	2 ^e groupe (volume 2)
175.	État de situation en matière d'écart de financement interrégionaux en dollar et en pourcentage par région socio sanitaire, par programme et échéancier pour régler la situation.	2 ^e groupe (volume 2)
176.	Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.	2 ^e groupe (volume 2)
177.	Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	2 ^e groupe (volume 2)
178.	État de situation concernant les pompes à insuline.	2 ^e groupe (volume 2)
179.	État de situation relativement à la mise en place d'une ligne Info Médicaments.	2 ^e groupe (volume 2)
180.	Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.	2 ^e groupe (volume 2)
181.	Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.	2 ^e groupe (volume 2)

182.	Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2018-2019. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.	2 ^e groupe (volume 2)
183.	Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.	2 ^e groupe (volume 2)
184.	Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.	2 ^e groupe (volume 2)
185.	Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)
186.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.	2 ^e groupe (volume 2)
187.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'Est de l'Île de Montréal.	2 ^e groupe (volume 2)
188.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.	2 ^e groupe (volume 2)
189.	Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.	2 ^e groupe (volume 2)
190.	Économie réalisée en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et estimation pour 2018-2019 pour la baisse des prix des médicaments génériques.	2 ^e groupe (volume 2)
191.	Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012 et les années subséquentes jusqu'à aujourd'hui.	2 ^e groupe (volume 2)
192.	Détail moyen d'évaluation d'un médicament.	2 ^e groupe (volume 2)
193.	Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
194.	Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
195.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Indiquer total par région et total national.	2 ^e groupe (volume 2)
196.	Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2018-20189 et déficit accumulé.	2 ^e groupe (volume 2)
197.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2015, 2016, 2017, 2018 et prévisions de la situation au 31 mars 2019.	2 ^e groupe (volume 2)
198.	Montant dévolu par région au programme de santé mentale pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2018-2019 :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres. • Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres 	

199.	Service de la dette :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années; • par année; • par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement. 	
200.	Montant dévolu par établissement au programme de santé mentale, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres. • Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres 	
201.	État de situation et sommes investies en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 sur la mise en place des recommandations de la Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.	2 ^e groupe (volume 2)
202.	Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2014-2015 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
203.	Budget accordé pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • montant réellement dépensé en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 par clientèle; • ventilation par région pour les mêmes années; • ventilation par CSSS pour les mêmes années; • liste d'attente par établissement. 	
204.	Nombre de personnes en attente pour des soins à domicile par établissement au 31 mars au 31 mars 2017.	2 ^e groupe (volume 2)
205.	Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas une liste d'attente des patients qui attendent pour des soins à domicile ?	2 ^e groupe (volume 2)
206.	Budget par région pour le soutien à domicile pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
207.	Répartition des personnes âgées de 2012 à 2018 selon leur lieu de résidence.	2 ^e groupe (volume 2)
208.	Prévisions de la population atteinte de démence et âgée de 65 ans et plus par région administrative.	2 ^e groupe (volume 2)
209.	Évolution du nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la base de diagnostics principaux et secondaires.	2 ^e groupe (volume 2)
210.	Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie entre 2014 et 2018 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
211.	Répartition des dépenses du programme-services « Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) » depuis 2014 par année et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
212.	État de situation par rapport à la prestation de compassion versée par le gouvernement fédéral depuis 2003.	2 ^e groupe (volume 2)

213.	État de situation et bilan des visites d'appréciation des installations de CHSLD depuis 2003. Indications par rapport au nombre d'installations visitées, nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, le nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %.	2 ^e groupe (volume 2)
214.	État de situation et bilan du nombre de résidences privées pour personnes âgées certifiées par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées ainsi qu'un état de situation des principaux facteurs qui font que certaines résidences privées pour personnes âgées n'ont pas encore reçu leur certification.	2 ^e groupe (volume 2)
215.	Nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification au 31 mars 2018 par région et par territoire de CSSS ainsi que le nombre de résidences privées pour personnes âgées qui ont fermé leurs portes depuis l'instauration du règlement sur la certification depuis 2007.	2 ^e groupe (volume 2)
216.	Budget accordé pour le soutien à domicile lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2014-2015, 2016-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019, par clientèle: i. ventilation par région pour les mêmes années; ii. ventilation par CSSS pour les mêmes années; iii. liste d'attente par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)
217.	Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes et moyenne canadienne.	2 ^e groupe (volume 2)
218.	Budget accordé en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 pour les soins à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt.	2 ^e groupe (volume 2)
219.	Budget accordé en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 pour les services à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt.	2 ^e groupe (volume 2)
220.	Nombre de lits disponibles en CHSLD par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
221.	Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
222.	Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
223.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.	2 ^e groupe (volume 2)
224.	Coût moyen : <ul style="list-style-type: none"> • d'un lit en CHSLD; • d'un lit de courte durée; • d'un lit de courte durée lorsque occupé par une personne en attente d'un lit de longue durée; • d'un lit en ressource intermédiaire; • d'un lit en ressource de type familial; • d'un lit en centre de réadaptation; • d'un bloc opératoire par heure 	2 ^e groupe (volume 2)

225.	<p>Au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 par région:</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de CHSLD; • liste des CHSLD • nombre de places; • nombre de places occupées; • nombre de places vacantes; • nombre de personnes sur une liste d'attente. 	2 ^e groupe (volume 2)
226.	<p>Au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018, par région;</p> <ul style="list-style-type: none"> • délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD • nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement • séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement. 	2 ^e groupe (volume 2)
227.	<p>Au 31 mars 2015, 2016, 2017, 2018 par région et au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de nouveaux CHSLD; • nombre de nouvelles places; • prévisions pour 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> i. ouverture de nouveaux CHSLD; ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD; • étape de réalisation pour chacun des projets. 	2 ^e groupe (volume 2)
228.	<p>Le nombre de places en CHSLD public fermées en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
229.	<p>État de situation pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
230.	<p>Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
231.	<p>Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
232.	<p>Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
233.	<p>État de situation et bilan d'implantation de la Loi sur la protection de la jeunesse.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
234.	<p>État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil de 2007 à 2018 et prévisions pour 2018-2019.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
235.	<p>État de situation par rapport à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
236.	<p>État de situation de 2004 à 2018, par région administrative du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant et prévisions pour 2018-2019.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
237.	<p>État de situation de 2004 à 2018, par région administrative, du nombre de signalements en protection de la jeunesse et prévisions pour 2018-2019.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
238.	<p>État de situation de 2004 à 2018 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
239.	<p>État de situation par rapport aux différentes recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.</p>	2 ^e groupe (volume 2)

240.	Ventilation des sommes dévolues en développement en, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2018-2019 pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)
241.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	2 ^e groupe (volume 2)
242.	Liste d'attente par région en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, par groupe d'âge, en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
243.	Détails de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CSSS et les centres jeunesse.	2 ^e groupe (volume 2)
244.	Pour chaque année, par région du Québec, depuis 2010, la moyenne de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ventilé selon le type d'intervention (évaluation / application des mesures).	2 ^e groupe (volume 2)
245.	Pour chaque année, par région du Québec, depuis 2007, à l'application des mesures, la moyenne de rencontres par mois et/ou semaine et/ou année avec l'enfant et/ou sa famille ayant un suivi avec la DPJ.	2 ^e groupe (volume 2)
246.	Pour chaque année, par région du Québec, depuis 2010, par semaine et/ou mois et/ou année, la moyenne d'heures qu'effectue les intervenants, ventilé selon le type d'intervention (évaluation/application des mesures) pour des tâches administratives (rédaction, remplir les notes, etc.) ainsi que le nombre d'heures moyennes consacrés à l'intervention auprès des jeunes et de leur famille.	2 ^e groupe (volume 2)
247.	Pour chaque année, par région du Québec, depuis 2010, le nombre d'intervenants (ou une moyenne) pour les directions de la protection de la jeunesse, ventilé selon le type d'intervention (évaluation / application des mesures).	2 ^e groupe (volume 2)
248.	Pour chaque année, par région du Québec, depuis 2010, la moyenne des absences des intervenants, ventilés selon le type d'intervention et ventilés selon le type d'absence – maladie de courte durée et maladie longue durée. Concernant les absences de longue durée pour cause de maladie, la durée moyenne de l'absence.	2 ^e groupe (volume 2)
249.	Ventilation des sommes allouées au transport adapté depuis 2003 par région.	2 ^e groupe (volume 2)
250.	Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 par région.	2 ^e groupe (volume 2)
251.	Liste d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	2 ^e groupe (volume 2)
252.	Nombre d'organismes et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie par région ainsi que le montant versé.	2 ^e groupe (volume 2)
253.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	2 ^e groupe (volume 2)
254.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
255.	État de situation concernant l'encadrement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
256.	Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
257.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années par région et par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)

258. Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2015-2016 et 2016-2017, par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes, et moyenne canadienne. 2^e groupe (volume 2)
259. Répartition des effectifs par secteur d'emploi pour les centres d'accueil, centres d'hébergement et CHSLD en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
260. Nombre de postes à temps plein ou équivalent à temps complet par type d'emploi et au total pour les établissements du réseau de la santé, par établissement (CH, Centres de santé et de services sociaux, CLSC, CHSLD, Centres de réadaptation, Centres jeunesse, etc.), par région et au total. 2^e groupe (volume 2)
261. Nombre de lits (courte et longue durée) permis pour chacun des CH, CHU, CHA, IU, CSSS, CHSLD publics et privés, Centres de réadaptation, etc., par établissement, par région et au total au 31 mars 2018. 2^e groupe (volume 2)
262. Budget de fonctionnement de chacun des CHSLD et au total en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. 2^e groupe (volume 2)
263. Pour chacun des centres d'accueil, centre d'hébergement et CHSLD, état de la liste d'attente au 31 mars 2018. 2^e groupe (volume 2)
264. Allocations budgétaires pour chacun des CLSC : 2^e groupe (volume 2)
- dans chacune des régions pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;
 - par programme pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;
 - comparaison per capita pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.
265. Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2015, 2016, 2017 et 2018 au Québec et par région. 2^e groupe (volume 2)
266. Concernent les résidences pour personnes âgées non certifiées, fournir pour les années financières 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018: 2^e groupe (volume 2)
- le nombre total de résidences non certifiées en ventilant par région;
 - le nom des résidences non certifiées;
 - la date butoir que le gouvernement s'est donnée afin de certifier l'ensemble des résidences.
267. Concernent les lits en soins palliatifs, fournir les informations suivantes : 2^e groupe (volume 2)
- le ratio par 500 000 habitants de lits en soins palliatifs pour chaque région;
 - le coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs.
268. Concernent le suicide, fournir : 2^e groupe (volume 2)
- les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les 5 dernières années;
 - le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
 - les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînés.

269. Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir pour les années financières 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018: 2^e groupe (volume 2)
- nombre de CHSLD (en précisant le nom);
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;
 - le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
 - l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
 - les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
 - prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2018-2019 par région et au total.
270. Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait du temps d'attente avant les patients qui attendent une place permanente en CHSLD alors que les établissements de santé possèdent ces informations ? 2^e groupe (volume 2)
271. Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente) selon les types de clientèle suivantes en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 : 2^e groupe (volume 2)
- les jeunes;
 - les adultes;
 - les personnes âgées;
 - les personnes ayant une déficience physique;
 - les personnes ayant une déficience intellectuelle;
 - les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.
272. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TED selon la région socio sanitaire au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018; 2^e groupe (volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.
273. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle selon la région socio sanitaire au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018: 2^e groupe (volume 2)
- adultes;
 - aînés;
 - enfants.
274. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique selon la région socio-sanitaire au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 : 2^e groupe (volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.

275.	<p>Pour le programme d'allocation directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ventilation détaillé du budget du programme au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018; • région et par établissement; • nombre de demandes au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018; • nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018; • nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018; • prévisions du budget alloué pour 2018-2019, par région, et bilan de la mise en place de ce programme; • nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. 	2 ^e groupe (volume 2)
276.	<p>Pour l'Avion ambulance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de transports de patients; • coût d'utilisation ventilé 	2 ^e groupe (volume 2)
277.	<p>État de situation au sujet de la politique du médicament :</p> <ul style="list-style-type: none"> • état de mise en oeuvre de chacune des mesures; • les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci. 	2 ^e groupe (volume 2)
278.	<p>Coût total de la campagne de vaccination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • publicité; • location de salle; • personnel infirmier; • temps supplémentaire; • cliniques de grippe. 	2 ^e groupe (volume 2)
279.	<p>État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • liste des unités; • statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour par unité, par établissement. 	2 ^e groupe (volume 2)
280.	<p>Montant payé par des cliniques privées avec médecins non participants par des centres hospitaliers pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • montant total pour le Québec; • montant payé par établissement. 	2 ^e groupe (volume 2)
281.	<p>Grilles tarifaires en vigueur dans les stationnements de chacun des établissements publics du réseau de la santé (hôpital, CLSC, CHSLD, etc.) au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et 31 mars 2018.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
282.	<p>Revenus générés par les établissements et fondations pour l'exploitation de leurs stationnements en 2015, 2016, 2017 et 2018. État d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement qui doivent être autofinancés.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
283.	<p>Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
284.	<p>Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait des médecins incorporés et de son impact fiscal ?</p>	2 ^e groupe (volume 2)
285.	<p>État de situation sur les frais accessoires.</p>	2 ^e groupe (volume 2)

286.	Prévision des nouveaux budgets disponibles en 2017-2018 et 2018-2019 après la conclusion du premier Forum québécois national sur le trouble du spectre de l'autisme.	2 ^e groupe (volume 2)
287.	Concernant l'hébergement public dans le réseau de la santé : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de places en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 au Québec et par région; • nombre de places en ressources de type familial 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 Québec et par région; • nombre de places en CHSLD public et privés conventionnés au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 au Québec et par région. 	2 ^e groupe (volume 2)
288.	Nombre de couples qui ont demandé à vivre dans le même CHSLD afin de ne pas être séparés en 2014, 2015 et 2016 au Québec et par région; <ul style="list-style-type: none"> • demandes acceptées • demandes refusées 	2 ^e groupe (volume 2)
289.	Ventilation de l'utilisation des 65 millions \$ annoncés lors du Forum sur les meilleurs pratiques en CHSLD; <ul style="list-style-type: none"> • professionnels de la santé embauchés par types d'emplois (infirmières, infirmières cliniciennes, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires), par région et par installation. 	2 ^e groupe (volume 2)
290.	Ventilation de l'utilisation des 100 millions \$ annoncés par le ministre de la Santé pour diminuer l'attente dans les hôpitaux; <ul style="list-style-type: none"> • nombre de nouvelles places par type d'établissement (CH, CHSLD, RI, RTF, centres de réadaptation, etc) par région et par installation. 	2 ^e groupe (volume 2)
291.	Délai <u>moyen</u> des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients au 31 mars 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
292.	Délai <u>maximum</u> des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients au 31 mars 2018	2 ^e groupe (volume 2)
293.	Tout document produit pour ou par le MSSS sur le bilan d'implantation de l'accès adapté par les médecins de famille depuis le 1er avril 2014.	2 ^e groupe (volume 2)
294.	Nombre de médecins qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2015, 2016, 2017 et depuis le début de l'année 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
295.	Liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2015, 2016, 2017 et depuis le début de l'année 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
296.	Nombre de consultations médicales offertes grâce à l'accès adapté en 2015, 2016, 2017 et depuis le début de l'année 2018 au Québec, par région, par réseau local de santé et par clinique médicale.	2 ^e groupe (volume 2)
297.	Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, 31 mars 2015, 31 mars 2016, 31 mars 2017 et 31 mars 2018 par établissement, par région et au total.	2 ^e groupe (volume 2)
298.	Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, 31 mars 2015, 31 mars 2016, 31 mars 2017 et 31 mars 2018 par établissement, par région et au total.	2 ^e groupe (volume 2)
299.	Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, 31 mars 2015, 31 mars 2016, 31 mars 2017 et 31 mars 2018 par établissement, par région et au total.	2 ^e groupe (volume 2)

300.	Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, 31 mars 2015, 31 mars 2016, 31 mars 2017 et 31 mars 2018 par établissement, par région et au total.	2 ^e groupe (volume 2)
301.	Composition actuelle de tous les conseils d'administration des établissements publics du réseau de la santé.	2 ^e groupe (volume 2)
302.	Postes de médecine familiale dans les quatre facultés étudiantes du Québec laissés vacants en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
303.	Nombre de médecins résidents incapables de trouver un poste au Québec en 2017 selon la spécialité.	2 ^e groupe (volume 2)
304.	Nombre d'urgentologues qui ont quitté le Québec en 2017 et depuis le début de l'année 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
305.	Plan de réduction des admissions dans les facultés de médecine en 2018 et pour les prochaines années.	2 ^e groupe (volume 2)
306.	Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2016, 2017 et depuis le début de l'année 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
307.	Bilan de l'implantation des nouveaux repas dans les CHSLD. Ventilation des détails.	2 ^e groupe (volume 2)
308.	Portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays. Estimation de la valeur de ce matériel médical jugé désuet ou périmé en 2016 et 2017.	2 ^e groupe (volume 2)
309.	Pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, coût moyen et total par repas pour les denrées alimentaires en CHSLD.	2 ^e groupe (volume 2)
310.	Pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, dépenses totales et nombre de repas servis en CHSLD.	2 ^e groupe (volume 2)
311.	État de situation concernant la pénurie de médecins dans les CHSLD.	2 ^e groupe (volume 2)
312.	Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une place en CHSLD au 31 mars 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
313.	Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui vivent en CHSLD et dont la condition ne nécessite pas un hébergement en CHSLD au 31 mars 2018.	2 ^e groupe (volume 2)
314.	Bilan de situation des adultes hébergés en CHSLD et qui ne devraient pas s'y retrouver.	2 ^e groupe (volume 2)
315.	Ententes avec les médecins spécialistes concernant les frais accessoires. Copie de ces ententes.	2 ^e groupe (volume 2)
316.	Bilan de la situation concernant la levée des ristournes en pharmacie.	2 ^e groupe (volume 2)
317.	Concernant le projet OPTILAB : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de postes de techniciens de laboratoire coupés ou abolis dans chacune des régions; • estimation des économies anticipées dans le cadre du projet Optilab lors des 5 prochaines années (par année); • coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire lors des 5 prochaines années (par années). 	2 ^e groupe (volume 2)

318. Concernant la fin de la couverture publique des traitements de Fécondation In Vitro : 2^e groupe
(volume 2)
- nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro en 2015, 2016 et 2017
 - nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017;
 - nombre des grossesses multiples au Québec en 2015, 2016, 2017 et depuis le début de l'année 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 1

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE NO 1

En vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), l'information relative aux employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible dans les rapports annuels de gestion ainsi que dans les rapports financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des organismes. L'information se rapportant aux membres des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible sur le site Internet du MSSS à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/reseau/ca. Le gouvernement n'a pas fixé la rémunération des membres des conseils d'administration. Le mandat de ceux-ci autres que celui du président-directeur général est d'au plus trois ans. De façon générale, le mandat des membres nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux des conseils d'administration a débuté le 30 septembre 2015 et se terminera le 29 septembre 2018. Le mandat des nouveaux membres désignés a débuté le 26 mars 2018 et se terminera lorsque le ministre fixera une nouvelle date pour les désignations, soit dans au plus tard trois ans. Les données relatives aux frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation des employés et des membres des conseils d'administration ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 2

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018. Indiquer :

- le lieu ;
- le coût ;
- la ou les dates de participation ;
- le nombre de participants ;
- le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE NO 2

La réponse à cette question est fournie à la question n° 222 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 3

Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévision pour 2018-2019) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 3

La réponse à cette question est fournie à la question n 2 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 4

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2017-2018 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE NO 4

La réponse à cette question est fournie à la question n° 4 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 5

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisés et à venir.

RÉPONSE NO 5

La réponse à cette question est fournie à la question no 1 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 6

Liste et copie de tous les sondages effectués en 2017-2018, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

RÉPONSE NO 6

La réponse à cette question est fournie à la question no. 8 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 7

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE NO 7

La réponse à cette question est fournie à la question no 7 des questions générales des oppositions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 08

Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2017-2018.

RÉPONSE NO 08

LIEU	DESCRIPTION
1075, ch. Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ Repeindre les murs de la suite sous-ministérielle du 6^e étage;▪ Vidange de la trappe à graisse de la cafétéria au RC;▪ Effectuer une analyse de la qualité de l'air au 9^e étage;▪ Installer une prise électrique dans la salle 679;▪ Colmater l'infiltration d'eau dans l'exhausse de la génératrice située au sous-sol, remplacer l'isolant et les composantes altérées par l'eau;▪ Remplacer certaines tuiles de plafond de la cafétéria;▪ Remplacer la fontaine d'eau du 2^e et du 7^e étage;▪ Repeindre les murs de la suite sous-ministérielle du 9^e étage;▪ Changer le compresseur sur la partie congélateur de la chambre froide de la cafétéria;
1005, ch. Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ Procéder à la vérification de l'éclairage au pourtour extérieur du plafond de la salle RC-80, changer les néons, et vérifier la possibilité d'ajouter la fixation manquante ou cacher les fils électriques avec une plaque. Valider si l'éclairage d'une zone du 4^e étage est conforme au bail;▪ Fournir les services de la centrale de surveillance à distance pour le système de sécurité;▪ Analyse de la qualité de l'air au 4^e étage;▪ Installer une prise électrique dans la salle 170;▪ Modifier l'éclairage devant les ascenseurs du 5^e étage;
1665, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Aucun</i>
1020, rte de l'Église, 7 ^e étage, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Aucun</i>
555, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Aucun</i>
3000, av. Saint-Jean-Baptiste, Québec	<ul style="list-style-type: none">▪ Installation de quatre bornes pour la recharge pour véhicules électriques (modification d'un mandat de 2016-2017);

LIEU	DESCRIPTION
6300, av. d'Auteuil, Brossard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
201, boul. Crémazie Est, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des coûts pour changer les tapis et repeindre les murs du RC, 1^{er} et 2^e étage; ▪ Mise à jour du cadre de gestion des accès physiques et de la surveillance des locaux; ▪ Surveillance pour réunion en dehors des heures régulières;
405, av. Ogilvy, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aucun</i>
2021, av. Union, 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 12 ^e et 14 ^e étage, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir les services de la centrale de surveillance à distance pour le système de sécurité; ▪ Évaluer la faisabilité et les coûts pour l'ajout d'un local aménager pour faire une grande salle de réunion; ▪ Requalifier une salle de rencontre en bureau pour installer la sous-ministre adjointe et transformer un grand bureau adjacent en deux bureaux pour permettre l'installation de sa secrétaire;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 9

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE NO 9

Prix d'excellence du réseau de la Santé et des services sociaux

a) La liste de tous les concours et tirages effectués

Les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux se sont tenus aux deux ans jusqu'en 2018. Conséquemment, il n'y a pas eu de remise de prix en 2017-2018. La prochaine remise de prix aura lieu en mai 2018.

b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix

Aucun concours ni tirage n'a été effectué en 2017-2018.

c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours

Les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux soulignent l'implication de ceux et celles qui, de par leur créativité, offrent des services de qualité dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ces prix reconnaissent et mettent en évidence plusieurs réalisations exceptionnelles de personnes qui travaillent au sein d'un établissement ou qui œuvrent dans le mouvement communautaire. Ces prix ont été décernés aux deux ans entre 2014 et 2018.

d) La liste des concours qui ont pris fin

Aucun concours n'a pris fin en 2017-2018.

Campagne Dépendances (volet autochtones)

a) Prix 3, 2, 1... Passion!

b) Un équipement complet de production audiovisuelle d'une valeur de 5 000 \$ et une caméra vidéo d'une valeur de 1 000 \$.

c) Produire un film qui permet aux jeunes Autochtones de 15 à 30 ans de réfléchir sur les solutions aux problèmes de consommation d'alcool ou d'autres drogues et de jeux de hasard et d'argent, ainsi que sur les nombreuses options possibles à la consommation.
Le jury déterminera les gagnants d'ici mai 2018.

d) Aucun concours n'a été interrompu par la Direction des communications au cours de l'année financière 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

RÉPONSE NO 10

La réponse à cette question est fournie à la question no. 7 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 11

Pour 2017-2018, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE NO 11

La réponse à cette question est fournie au *Budget de Dépenses 2017-2018 (Crédits des ministères et organismes)*, dans le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, dans les comptes de la santé ainsi que dans les travaux de la Commission de l'administration publique dans le cadre de l'examen des engagements de 25 000\$ et plus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 12

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;
- le montant dépensé par le département des affaires publiques;
- le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;

RÉPONSE NO 12

- Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques :

9 personnes.

Nous ne fournissons pas de données nominatives.

Prendre note que ces personnes relèvent du Ministère du Conseil exécutif et non du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

- Le montant dépensé par le département des affaires publiques :

Les principales dépenses pour ce département sont reliées aux conférences de presse et aux communiqués de presse (ces dépenses se retrouvent à la question 3 (communiqués de presse) et à la question 4 (conférences de presse) des questions générales). Outre ces montants, les dépenses des affaires publiques sont imputées dans le centre de responsabilité de la Direction des communications.

- Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes :

Rencontre sous-comité de gestion des communications Nouveau complexe hospitalier (NCH)

Rencontres par téléphone : 4 rencontres

Membres: équipe des communications du MSSS, équipe des communications du CHU de Québec, représentants SQI et représentant Fondation CHU de Québec

Dates: 2 mai 2017, 16 mai 2017, 30 mai 2017 et 13 juin 2017

Rencontre coronarographie

Rencontre en personne: 1 rencontre

Membres: équipe des communications du MSSS, Bureau du sous-ministre, adjointe à la DGSSMU et RAMQ

Date: 8 juin 2017

Rencontre de préparation pour le briefing technique sur le cannabis

Rencontre en personne : 1 rencontre

Membres : équipe des communications du MSSS, représentants du ministère des Finances, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, direction de la santé publique et DGCRM du MSSS

Date : 15 novembre 2017

Rencontre sur l'éclosion de l'E. Coli dans la laitue romaine

Rencontre téléphonique : 2 rencontres

Membres : équipe des communications du MSSS, Santé Canada, représentants de la direction de la santé publique du MSSS, MAPAQ et représentants des autres provinces canadiennes touchées

Dates : 21 novembre 2017 et 11 décembre 2017

Exercice de communication "Prisme" en prévision du G7

Rencontre en personne : 2 rencontres

Membres : divers représentants des ministères fédéraux et provinciaux et organisations municipales et locales (voir la liste complète ci-dessous)

Dates : 27 et 28 février 2018

Gouvernement du Canada:

Sécurité publique et Protection civile

Bureau de gestion des sommets, Affaires mondiales Canada

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Défense nationale (DND)

Transport Canada (TC)

Services partagés Canada (SSC)

Santé Canada

Pêches et océans Canada (MPO) - Garde côtière canadienne

Bureau du Conseil privé (BPC)

Gouvernement du Québec:

Ministères des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)

Urgence Québec

Ministère de la Sécurité publique

Autres organisations:

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Service de police de la Ville de Québec (SPVQ)

Service de la sécurité publique de Saguenay

Le Manoir Richelieu

Sûreté du Québec (SQ)

Ville de Québec

Ville de La Malbaie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 13

Concernant les services préhospitaliers d'urgence:

- la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- le budget accordé par région et per capita et total pour 2015-2016 et 2016-2017, indiquer également budget consenti par titre d'emploi.
- le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2015-2016 et 2016-2017.
- le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2015-2016 et 2016-2017.
- la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 13

La réponse à cette question est fournie à la question 171 des questions particulières de l'Opposition officielle sauf pour le 2^e picot pour lequel les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 14

Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment:

- le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
- le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.);
- le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
- le nombre d'unités d'ambulance.

RÉPONSE NO 14

La réponse à cette question est fournie à la question 172 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 15

13. Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2017 et 2018;
- de la répartition assistée par ordinateur (RAO);
 - d'un GPS en fonction;
 - d'indications aux paramédics par écran;
 - d'un suivi du véhicule en temps réel.

RÉPONSE NO 15

Direction des services préhospitaliers d'urgence

Outils de télécommunications dans les véhicules ambulanciers

Au 31 mars 2018

Région	Nombre d'ambulances	RENIR ou équivalent	Terminal RAO véhiculaire	GPS en fonction	GPS avec indications aux paramédics par écran	GPS avec suivi du véhicule en temps réel
01- Bas-Saint-Laurent	34	0	0	0	0	0
02- Saguenay-Lac-Saint-Jean	29	En cours	29	29	29	29
03- Capitale-Nationale	65	65	65	65	65	65
04- Mauricie et Centre-du-Québec	56	En cours	56	56	56	56
05- Estrie	37	En cours	37	37	37	37
06-13 Montréal et Laval (Urgences-santé)	164	164	164	164	164	164
07- Outaouais	32	En cours	32	32	32	32
08- Abitibi-Témiscamingue	25	0	0	0	0	0
09- Côte-Nord	25	25	0	0	0	0
10- Nord-du-Québec	7	4	4	4	4	4
11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34	34	0	34	34	0
12- Chaudière-Appalaches	46	0	46	46	46	46
14- Lanaudière	46	46	46	46	46	46
15- Laurentides	55	55	55	55	55	55
16- Montérégie	109	109	109	109	109	109
Total :	764	502	643	677	677	643
Pourcentage :		66%	84%	89%	89%	84%
<i>*Note :</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>5</i>		<i>4</i>	<i>3</i>

*Notes :

1. Le nombre de véhicules comprend les véhicules de remplacement. Ce nombre tient compte des véhicules annoncés par le ministre au mois de novembre 2017.
2. Réseau national intégré de radiocommunications ou autre réseau radio numérique de type P25 (vocal encrypté).
3. Un récepteur GPS permet de localiser le véhicule au CCS, mais n'a pas nécessairement d'écran visible par les techniciens ambulanciers paramédics (TAP).
4. Un récepteur GPS permet aux TAP de se localiser et de voir la cartographie à l'écran. En Gaspésie, le signal n'est pas retransmis au centre de communication santé (CCS).
5. Un terminal embarqué affiche l'application véhiculaire RAO et permet la réception des affectations et le suivi en temps réel des activités. Les régions 01, 09 et 11 sont prévues être déployées dans l'année 2018-2019.
N.B.: Les véhicules non dotés de terminaux sont quand même toujours suivis en temps réel via radiocommunication vocale (100 % de la flotte).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 16

Budget et dépenses des établissements de santé à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région.

RÉPONSE NO 16

La réponse à cette question est fournie à la question no 168 et 171 g) et h) des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 17

Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;

- le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec;
- financement gouvernemental accordé à ces maisons;
- nombre de nouvelles maisons en 2016-2017 et 2017-2018;
- les prévisions pour 2018-2019;
- le nombre de naissances dans les maisons de naissance;
- le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances.

RÉPONSE NO 17

La réponse à cette question est fournie à la question n° 175 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 18

Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;

- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);
- les prévisions pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 18

- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);

La réponse à cette question est fournie à la question numéro 176 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 19

Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2018-2019 :

- le nombre de factures impayé dans les établissements de réseau de santé du Québec;
- la somme totale des factures impayées;
- les sommes récupérées au cours des dernières années;
- les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées.

RÉPONSE NO 19

Selon les rapports financiers annuels (AS-471) au 31 mars 2017, le total des créances en 2016-2017 pour les établissements publics s'élève à 49,5 M\$.

Les sommes récupérées ne sont pas présentées distinctement. Elles sont regroupées selon leurs provenances.

L'application de mesures de recouvrement relève des établissements. Ces derniers doivent approuver une politique interne à cet égard.

Pour l'exercice 2018-2019, les données ne seront disponibles qu'après la transmission du rapport financier annuel, soit après le 15 juin 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 20

Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ, fournir pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;

- nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région.

RÉPONSE NO 20

La réponse à cette question est fournie à la question 532 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Nombre de places en Ressources intermédiaires par clientèle, région et établissement au 31 décembre 2017

Région	Programme-service	Nombre d'installations	Nombre de places	Nombre d'utilisateurs placés
01- BAS-SAINT-LAURENT	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	17	109	106
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	13	13
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	36	484	471
	SANTÉ MENTALE	8	112	107
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	6	6
	Ensemble des programmes	63	724	703
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	23	160	182
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	3	38	37
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	6	22	22
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	18	362	356
	SANTÉ MENTALE	8	88	81
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	6	6
	Ensemble des programmes	59	676	684
03- CAPITALE-NATIONALE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	141	714	686
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	9	9
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	2	11	11
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	17	631	586
	SANTÉ MENTALE	23	354	346
	Ensemble des programmes	184	1 719	1 638
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QC	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	72	284	277
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	1	1
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	2	12	10
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	47	1 100	1 064
	SANTÉ MENTALE	20	260	248
	Ensemble des programmes	142	1 657	1 600
05- ESTRIE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	12	64	60
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	5	53	50
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	3	19	17
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	12	79	75
	SANTÉ MENTALE	2	54	54
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	3	3
	Ensemble des programmes	35	272	259
06- MONTRÉAL	PROFIL À DÉTERMINER	1	2	2
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	431	2 098	2 065
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	12	52	57
	DÉPENDANCES	1	7	6
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	22	159	121
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	32	1 742	1 732
	SANTÉ MENTALE	79	1 126	1 060
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	2	8	8
	Ensemble des programmes	580	5 194	5 051
07- OUTAOUAIS	PROFIL À DÉTERMINER	1	3	3
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	27	126	117
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	3	35	35
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	21	382	366
	SANTÉ MENTALE	8	88	86
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	4	3
	Ensemble des programmes	61	638	610

Nombre de places en Ressources intermédiaires par clientèle, région et établissement au 31 décembre 2017

Région	Programme-service	Nombre d'installations	Nombre de places	Nombre d'usagers placés
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	6	33	31
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	1	3	3
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	10	194	185
	SANTÉ MENTALE	2	16	15
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	2	11	15
	Ensemble des programmes	21	257	249
09- CÔTE-NORD	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	13	91	87
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	10	10
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	11	193	180
	SANTÉ MENTALE	7	34	34
	Ensemble des programmes	32	328	311
	10- NORD-DU-QUÉBEC	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	3	22
SANTÉ MENTALE		1	5	5
Ensemble des programmes		4	27	23
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MAD.	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	7	37	36
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	2	13	12
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	1	7	1
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	19	197	191
	SANTÉ MENTALE	6	34	34
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	1	1
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	Ensemble des programmes	36	289	275
	PROFIL À DÉTERMINER	1	14	14
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	47	284	268
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	2	17	19
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	20	318	301
	SANTÉ MENTALE	5	71	70
	SANTÉ PHYSIQUE	1	1	1
	Ensemble des programmes	76	705	673
13- LAVAL	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	57	323	314
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	5	38	38
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	1	9	9
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	8	361	349
	SANTÉ MENTALE	17	216	211
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	5	21	20
14- LANAUDIÈRE	Ensemble des programmes	93	968	941
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	89	240	232
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	3	3
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	14	88	73
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	27	613	596
	SANTÉ MENTALE	12	131	125
	SANTÉ PHYSIQUE	1	7	7
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	4	4
15- LAURENTIDES	Ensemble des programmes	145	1 086	1 040
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	96	387	373
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	2	31	31
	DÉPENDANCES	1	19	0
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	12	105	96
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	24	737	748
	SANTÉ MENTALE	12	83	68
	SANTÉ PHYSIQUE	0	0	0
	Ensemble des programmes	147	1 362	1 316

Nombre de places en Ressources intermédiaires par clientèle, région et établissement au 31 décembre 2017

Région	Programme-service	Nombre d'installations	Nombre de places	Nombre d'utilisateurs placés
16- MONTRÉGIE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	105	533	594
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	10	62	59
	DÉPENDANCES	1	19	20
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	13	87	72
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	76	1 688	1 682
	SANTÉ MENTALE	23	331	323
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	2	14	29
	Ensemble des programmes	230	2 734	2 779
Ensemble du Québec	PROFIL À DÉTERMINER	3	19	19
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	1 143	5 483	5 428
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	49	375	374
	DÉPENDANCES	3	45	26
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	77	522	435
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	381	9 103	8 900
	SANTÉ MENTALE	233	3 003	2 867
	SANTÉ PHYSIQUE	2	8	8
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	17	78	95
	Ensemble des programmes	1 908	18 636	18 152

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 21

Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2016-2017 et 2017-2018;

- budget de fonctionnement pour tous les établissements;
- nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements;
- nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements;
- nombre total de cadres pour tous les établissements;
- nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements.

RÉPONSE NO 21

- La réponse pour le budget de fonctionnement est fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.
- Les informations sur le nombre d'employés/cadres pour 2017-2018 ne sont pas disponibles actuellement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 22

Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 22

La réponse à la question est fournie à la question 30 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 23

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 23

La réponse à la question est fournie à la question 30 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 24

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2016-2017 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 24

La réponse à ces questions est fournie dans la réponse à la question no 354 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 25

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2018 et comparaison avec le 31 mars 2017. Indiquer les prévisions pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 25

La réponse à cette question est fournie à la question n° 356 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 26

Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 26

La réponse à cette question est fournie dans le *Cahier explicatif des crédits 2017-2018*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 27

Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 27

La réponse à cette question est fournie dans le volume *Crédits des ministères et organismes ainsi que celui du Budget des organismes autres que budgétaires au Budget de Dépenses 2017-2018*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 28

Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévu pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus en 2016-2017 et 2017-2018. Indiquer également le nombre de ressources de ressources humaines.

RÉPONSE NO 28

La réponse à cette question est fournie dans les volumes du budget de dépenses 2017-2018 à la section des plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes.

Pour les effectifs, la réponse est fournie à la question no 15 j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 29

État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.

RÉPONSE NO 29

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 216 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 30

Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2018 (nombre de GMF accrédités par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2019, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).

RÉPONSE NO 30

La réponse à cette question est fournie à la question n° 77 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 31

Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 31

La réponse à cette question est fournie à la question 10 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 32

Crédits engagés, montants dépensés, actions posées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question est fournie à la question # 10 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 33

Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 à temps partiel et à temps plein.

RÉPONSE NO 33

Les données de 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

Nombre de personnes occupant un emploi dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux au 31 mars 2017

Catégorie de personnel	Temps complet	Temps partiel	Total
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	38 915	39 213	78 128
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	31 490	49 355	80 845
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	24 389	13 446	37 835
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	38 279	21 328	59 607
Personnel non visé par la loi 30	1 422	668	2 090
Personnel d'encadrement	8 846	620	9 466
Total général	143 341	124 630	267 971

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 34

Ventilation des dépenses reliées aux bénéfices des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

- congés de maladie et assurance salaire;
- libérations syndicales et motifs;
- arbitrage des griefs payés par l'employeur;
- coût et taux d'absentéisme des employés de la santé.

RÉPONSE NO 34

Motifs d'absence	Salariés (M \$)	Cadres (M \$)
Congés maladie utilisés et monnayés*	406,8	8,6
Assurance salaire	495,8	20,0
Libérations syndicales	35,4	N/A

*Comprend la compensation monétaire versée au personnel à temps partiel

Les données proviennent de la banque de données sur les cadres et salariés du réseau (R25) 2016-2017. Ces dernières diffèrent de celles présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents, qui provenaient des rapports financiers des établissements (AS-471) activités principales.

Pour ce qui est des taux d'absentéisme, la réponse est fournie à la question 12 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 35

Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015, 2015-2016 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 35

La réponse à cette question est fournie à la question 12 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 36

Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par catégories d'emploi.

RÉPONSE NO 36

La réponse à cette question est fournie à la question 160 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 37

Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.

RÉPONSE NO 37

Pour le nombre d'infirmières, se référer à la question 71 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 38

Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 38

Les données pour 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

L'information sur la rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 est disponible à l'adresse suivante (onglet D du portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux) :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 39

Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 39

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Question 39

Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Les données 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

Primes versées aux infirmières (en milliers de \$) en 2016-2017

	RSS																		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Total
Primes	268	510	1 212	1 030	544	6 011	2 547	214	641	24	149	546	307	473	538	1 396	2 443	2 238	21 091
Prime autres	524	745	1 777	1 221	916	5 514	762	441	360	70	375	908	747	783	1 019	1 954	164	234	18 513
Prime de non chevauchement	1 105	1 391	3 349	1 984	1 386	13 931	1 466	699	484	118	783	1 156	822	1 486	1 256	3 528	82	41	35 065
Prime de nuit	5	15	39	31	0	1 063	44	27	37	19	31	8	1	2	3	38	20	4	1 386
Prime de rotation	910	1 245	4 925	2 043	1 897	13 534	1 121	568	383	84	557	1 400	1 042	1 279	1 551	3 911	69	31	36 551
Prime de soir	645	484	1 307	1 032	851	3 290	734	532	1 176	84	729	809	262	476	684	1 212	1 056	1 417	16 780
Prime disponibilité	0	0	0	5	0	0	0	566	2 112	964	842	0	0	0	(0)	0	2 308	1 558	8 354
Prime éloignement	586	795	2 932	1 250	1 121	7 606	697	384	248	54	342	895	679	826	981	2 428	40	22	21 883
Prime fin semaine	51	85	459	132	66	1 060	100	46	24	0	30	119	44	108	120	263	0	0	2 708
Prime psychiatrie	11	37	218	71	82	471	33	33	30	6	19	47	32	21	51	78	16	48	1 303
Prime responsabilité	2 342	3 362	13 099	4 648	5 348	33 912	3 184	1 562	1 155	339	1 622	3 318	1 939	2 720	3 575	8 432	11	109	90 677
Prime soins critiques	6 446	8 669	29 317	13 448	12 209	86 390	10 687	5 071	6 649	1 762	5 479	9 207	5 874	8 174	9 778	23 240	6 207	5 704	254 313
Total général																			

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 40

Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 40

La réponse à cette question est fournie à la question 40 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 41

Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2018 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 41

- Nombre total de médecins de famille en place au 31 mars 2018 pour chacune des régions du Québec :

Les effectifs en place par région sont obtenus à partir des données de facturation de la RAMQ. Les données concernant les effectifs en place au 31 mars 2018 ne sont pas disponibles. Les données disponibles concernent les effectifs en place au 31 mars 2017 :

Nombre de médecins omnipraticiens, par région
2016-2017

Région	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	279
02 Saguenay - Lac-St-Jean	339
03 Capitale-Nationale	909
04 Mauricie et Centre-du-Québec	546
05 Estrie	590
06 Montréal	2 202
07 Outaouais	398
08 Abitibi-Témiscamingue	207
09 Côte-Nord	166
10 Nord-du-Québec	41
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	196
12 Chaudière-Appalaches	436
13 Laval	380
14 Lanaudière	443
15 Laurentides	572
16 Montérégie	1 217
17 Nunavik	44
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	79
Total	9 044

Source : MSSS, Données budgétaires 2016-2017 de la RAMQ.

Note : Un médecin est comptabilisé si sa rémunération est supérieure à 5000 \$ et est considéré installé dans la région où il a facturé la majorité de ses revenus.

- Écart par rapport aux besoins établis par les établissements :

Le ministère ne dispose pas de cette information.

- Écart par rapport aux besoins établis par le MSSS :

La réponse est fournie à la question n° 71 des questions particulières de l'Opposition officielle.

À noter que le nombre de médecins de famille présenté à cette question diffère du tableau précédent puisque la période de référence ayant servi aux PREM est différente de l'année budgétaire 2016-2017, et que les critères pour comptabiliser un médecin diffèrent également.

- Prévisions du MSSS pour les prochaines années :

Les données 2018 et suivantes ne sont pas disponibles.

- Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions :

Les tableaux sont fournis en annexe de la question n° 43 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 42

Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2018 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour chacune des spécialités pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 42

La réponse à cette question est fournie à la question n° 43 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 43

Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'œuvre et effectif requis.

RÉPONSE NO 43

La réponse à cette question est fournie à la question 44 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 44

Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) :

- par année depuis 2000;
- en 2016-2017 et 2017-2018;
- prévisions pour les cinq prochaines années (par année);
- comparaison avec les autres provinces pour chacune des années;
- ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes.

RÉPONSE NO 44

Pour les questions sur les admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières, voir la réponse 76 des questions particulières de l'Opposition officielle.

- ratio (nombre de médecins par 100 000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes :

Nombre de médecins, Canada et provinces, 2016

Provinces	Population (en milliers)	Nombre de médecins / 100 000 habitants
Terre-Neuve-et-Labrador	530,3	249
Île-du-Prince-Édouard	149,5	190
Nouvelle-Écosse	948,6	131
Nouveau-Brunswick	757,4	230
Québec	8 321,9	244
Ontario	13 976,3	224
Manitoba	1 318,1	211
Saskatchewan	1 148,6	200
Alberta	4 236,4	243
Colombie-Britannique	4 757,7	245
Yukon	38,1	210
TNO + Nunavut	81,8	55
Total	36 264,7	230

Source : ICIS, Nombre, répartition et migration des médecins canadiens 2016, tableaux de données

Date : 2 août 2017

Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, 2017-09-27

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 45

Nombre de médecins de famille formés et recrutés à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 45

Pour 2017-2018, 14 permis restrictifs en médecine de famille ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 46

Nombre de médecins spécialistes formés et recrutés à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 46

Pour 2017-2018, 24 permis restrictifs en médecine spécialisée ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 47

Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 47

En 2017-2018, il y a eu 58 infirmières recrutées à l'étranger par Recrutement Santé Québec¹.

¹ Pour 2016-2017, vous référer à l'étude des crédits 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 48

Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 48

Nombre de permis restrictifs émis par le Collège des médecins du Québec (CMQ)

Année	Permis restrictifs
2017-2018	38

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 49

Nombre d'infirmières formées à l'étranger, mais qui résident au Québec et qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 49

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient pas cette donnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 50

Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 50

Cette donnée n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 51

Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.

RÉPONSE NO 51

Les réponses à ces questions sont fournies aux questions n^o 72 et 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 52

Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 52

Aucun lit n'a été fermé en raison d'un manque de ressources en 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 53

Tableau comparatif du nombre de lits dressés au 31 mars 2015, 2016, 2017, 2018 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 53

La réponse à cette question est fournie aux questions n° 80 et n° 81 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 54

Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2016, 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 54

La réponse à cette question pour 2017 est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2018 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2018-2019

Lits dressés¹ au 31 mars pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² dans les établissements publics et privés conventionnés, selon la région sociosanitaire, Québec, 2017³

Région sociosanitaire	Lits dressés SSPG	
	Nombre	Nombre pour 1000
Ensemble du Québec	16 627	2,0
01 Bas-Saint-Laurent	422	2,1
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	636	2,3
03 Capitale-Nationale	1 879	2,5
04 Mauricie - Centre-du-Québec	1 019	2,0
05 Estrie	931	1,9
06 Montréal	5 667	2,8
07 Outaouais	578	1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	352	2,4
09 Côte-Nord	192	2,0
10 Nord-du-Québec	38	2,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	204	2,2
12 Chaudière-Appalaches	587	1,4
13 Laval	610	1,4
14 Lanaudière	655	1,3
15 Laurentides	827	1,4
16 Montérégie	1 989	1,4
17 Nunavik	41	3,1

1. Lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.

2. Il s'agit des lits dressés pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) dans les établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire. Dans ce tableau, les lits SSPG incluent les lits de SSPG pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive. À noter qu'il est difficile de comparer le nombre de lits dressés à celui des lits autorisés au permis, car les chiffres proviennent de deux sources différentes, et chacune d'entre elles est structurée selon des univers qui lui sont propres. Ainsi, les lits autorisés au permis pour des soins généraux et spécialisés (SGS) correspondent à un univers plus large que les lits dressés SSPG.

Sources :

Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements), 2016-2017.

Estimations et projections de population comparables basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014)

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 15 décembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 55

Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 55

La réponse à cette question pour 2017 est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2018 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2018-2019

Journées d'hospitalisations pour 1 000 personnes, soins physiques de courte durée, dans les installations de soins généraux et spécialisés figurant aux fichiers Med-Écho, selon la région sociosanitaire de résidence

Région sociosanitaire	2016-2017
Ensemble du Québec	512
01 Bas-Saint-Laurent	620
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	643
03 Capitale-Nationale	518
04 Mauricie et Centre-du-Québec	584
05 Estrie	515
06 Montréal	508
07 Outaouais	484
08 Abitibi-Témiscamingue	579
09 Côte-Nord	678
10 Nord-du-Québec	732
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	817
12 Chaudière-Appalaches	434
13 Laval	476
14 Lanaudière	448
15 Laurentides	457
16 Montérégie	473
17 Nunavik	805
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	726

Note : Contrairement aux tableaux publiés par les statistiques de MED-ÉCHO, les soins physiques de courte durée qui sont présentés excluent les soins de longue durée dans un lit de soins de courte durée, les soins aux nouveau-nés et les soins psychiatriques de courte durée.

Source : Fichiers d'hospitalisations Med-Écho 2016-2017

Hospitalisations hors-Québec 2016-2017, ICIS

Estimations et projections de population comparables basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014)

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 56

Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 56

Les coûts hospitaliers moyens estimés mentionnés ci-dessous sont le résultat de l'ensemble des coûts hospitaliers admissibles divisé par le nombre de jours-présence ou le nombre d'heures-présence, le cas échéant. Ces coûts excluent la rémunération des médecins.

Coût moyen estimé par jour pour un lit en 2017-2018

Type de ressources	Coût 2017-2018
Courte durée	1 225 \$
Ressource intermédiaire (RI) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	118 \$
Ressource de type familial (RTF) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	76 \$
Centre de réadaptation en déficience physique	1 212 \$
Centre jeunesse en unité de vie	797 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 57

Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 57

La réponse à cette question pour 2016-2017 est fournie à la question 83 des questions particulières de l'Opposition officielle. Les données pour 2017-2018 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 58

Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par région et clinique.

RÉPONSE NO 58

La réponse à cette question est fournie à la question n°53 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 59

Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, ventilé par mois et selon les spécialités.

RÉPONSE NO 59

Les données des chirurgies réalisées sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 5 avril 2018).

2017-2018	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	614	727	626	450	415	544	609	699	699	420	711	677	619
Genou	978	962	1023	691	657	895	1052	1129	1062	565	1004	928	874
Cataracte	8454	8323	9019	7202	6241	7742	8559	8981	8638	5315	8515	8632	8215
Un jour	18696	20071	19248	13878	13069	16696	18653	19511	19873	12413	20131	19692	17079
Avec hospitalisation	8062	8141	8152	6637	6492	7603	8285	8292	8449	5634	8371	8269	7573
Bariatrique	298	329	321	263	239	297	344	340	324	187	371	357	331
Chirurgie cardiaque *	626	586	618	448	487	546	589	497	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

* Source : SGAS (données en date du 11 novembre 2017)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 60

Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 60

Les données des chirurgies en attente sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 5 avril 2018).

2017-2018	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	2454	2393	2469	2528	2608	2824	2880	2939	2895	2991	2985	2988	3022
Genou	4157	4286	4241	4301	4334	4702	4788	4736	4632	4874	4796	4871	4920
Cataracte	17518	18020	17935	18319	18189	18464	18509	18968	19025	20281	19370	18518	18715
Un jour	51454	50016	48341	49874	51315	53432	53313	53612	52373	56165	54853	54097	53794
Avec hospitalisation	14847	14672	14338	14931	15482	16425	16496	16124	15703	16765	16634	16565	16467
Bariatrique	2237	2204	2191	2306	2320	2372	2281	2242	2271	2367	2396	2413	2434
Chirurgie cardiaque *	962	966	921	995	1011	1013	982	1032	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

* Source : SGAS (données en date du 11 novembre 2017).

QUESTION NO 61

Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années,

- délais moyen d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement ;
- liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 61

La source de données en imagerie médicale ne nous permet pas d'obtenir les délais moyens d'attente.

La réponse à la question de la liste d'attente en imagerie par résonance magnétique est fournie à la question n° 259 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 62

Concernant l'engagement du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour obtenir un scan ou un examen de résonance magnétique :

- évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens;
- calendrier de déploiement;
- estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens.

RÉPONSE NO 62

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne possède pas les données relatives aux services rendus en clinique privée pour les scan et les résonance magnétiques puisque ces services sont non assurés dans ce lieu. Ainsi, un patient qui reçoit des soins en clinique privée pour ces services doit assumer les frais reliés à ceux-ci. Conséquemment, la Régie ne peut effectuer d'estimation au regard de ces services.

Depuis le 29 décembre 2016, les services d'ultrasonographie en cabinet sont des services assurés lorsque rendus par un médecin radiologiste. Ainsi, la personne assurée n'a plus à payer pour ces services lorsque les conditions énoncées ci-dessus sont respectées. Les données de facturation ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 63

Concernant le parc immobilier du réseau de la santé :

- valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région en 2017-2018;
- liste des immeubles qui accusent un DMA en 2017-2018;
- valeur du DMA ces immeubles en 2017-2018;
- liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA) en 2017-2018.

RÉPONSE NO 63

1. Valeur du déficit de maintien d'actifs (DMA) des immeubles du réseau pour l'ensemble du Québec et ventilé par région.

Exception faite des immeubles excédentaires, les 2 570 bâtiments constituant le parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont été inspectés. Ces bâtiments totalisent 8 901 898 mètres carrés, soit 100 % de la superficie totale à inspecter.

La valeur du DMA de l'ensemble du parc immobilier est estimé à 641,2 M\$.

La ventilation du DMA par région est la suivante :

Ventilation par région

Région	DMA \$
01	17 795 086 \$
02	1 224 202 \$
03	10 705 817 \$
04	7 402 506 \$
05	18 278 122 \$
06	356 524 021 \$
07	12 151 160 \$
08	1 583 892 \$
09	827 033 \$
10	399 701 \$
11	28 139 559 \$
12	7 622 620 \$
13	18 252 120 \$
14	17 737 342 \$
15	69 335 373 \$
16	47 088 537 \$
17	18 302 327 \$
18	7 843 397 \$
Total :	641 212 817 \$

2. Liste des immeubles qui accusent un DMA

Voir annexe 1 ci-jointe.

3. Valeur du DMA de ces immeubles

L'annexe 1 présente le DMA des bâtiments concernés par catégorie. Quant au DMA des 2 570 bâtiments inspectés, il totalise 641,2 M\$, comme indiqué au tableau précédent.

4. Liste des établissements disposant d'un PDMA

Nous n'avons pas la liste des établissements disposant d'un PDMA. De plus, il n'est aucunement requis de disposer d'un PDMA pour l'évaluation de l'état physique des bâtiments de notre parc immobilier. Ce qui importe, par ailleurs, c'est que l'inspection technique visuelle effectuée au regard de cette évaluation se fasse à l'intérieur d'un cadre normalisé et de façon professionnelle, fiable et objective.

ANNEXE 1

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CH	06	HÔPITAL SANTA CABRINI	00133-03	D	1 676 365 \$
CH	06	HÔPITAL SANTA CABRINI	00133-04	D	163 192 \$
CH	11	HÔPITAL DE MARIA	00284-01	D	2 004 017 \$
CH	11	HÔPITAL DE MARIA	00284-02	D	445 332 \$
CH	11	HÔPITAL DE MARIA	00284-03	D	551 654 \$
CH	11	HÔPITAL DE MARIA	00284-04	D	614 937 \$
CH	15	HÔPITAL LAURENTIEN	00318-01	D	1 478 421 \$
CH	06	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	00339-02	D	1 416 339 \$
CH	06	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	00339-12	D	2 975 795 \$
CH	06	CHU SAINTE-JUSTINE	00342-02	D	3 655 371 \$
CH	06	CHU SAINTE-JUSTINE	00342-03	D	54 616 \$
CH	06	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	00350-01	D	22 485 193 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-01	D	860 649 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-02	D	1 308 536 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-03	D	118 719 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-04	D	2 432 336 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-06	D	2 620 346 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-07	D	762 473 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-14	D	1 940 535 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-15	D	7 606 561 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-16	D	529 263 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-30	D	46 669 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-34	D	87 609 \$
CH	12	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	00372-08	D	334 197 \$
CH	05	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	00384-02	D	1 605 436 \$
CH	15	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	00386-01	D	3 964 495 \$
CH	07	HÔPITAL DE HULL	00400-01	D	5 514 217 \$
CH	01	CENTRE MULTI. SSS DE TROIS-PISTOLES	00578-03	D	381 641 \$
CH	06	HÔPITAL FLEURY	01200-02	D	128 133 \$
CH	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-01	D	3 162 500 \$
CH	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-06	D	147 016 \$
CH	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-08	D	2 564 824 \$
CH	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-13	D	1 961 760 \$
CH	06	HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE ALBERT- PRÉVOST	01312-02	D	675 975 \$
CH	06	HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE ALBERT- PRÉVOST	01312-05	D	143 005 \$
CH	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-01	D	11 807 824 \$
CH	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-02	D	6 307 936 \$
CH	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-03	D	12 469 410 \$
CH	10	CENTRE DE SANTÉ DE RADISSON	01700-01	D	25 245 \$

Categorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CH	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT MGR ROSS DE GASPÉ	01722-09	D	180 933 \$
CH	11	HÔPITAL DE GASPÉ	01729-01	D	6 730 887 \$
CH	06	CENTRE PÉDO-PSYCHIATRIQUE	01897-01	D	87 352 \$
CH	15	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	02022-02	D	200 249 \$
CH	15	CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE	02042-01	D	26 474 347 \$
CH	17	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	02359-01	D	1 944 852 \$
CH	16	HÔTEL-DIEU DE SOREL	00331-01	E	3 888 865 \$
CH	16	HÔTEL-DIEU DE SOREL	00331-07	E	6 837 603 \$
CH	16	HÔTEL-DIEU DE SOREL	00331-10	E	11 770 033 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-17	E	1 543 805 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-18	E	1 076 105 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-20	E	979 660 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-21	E	1 215 310 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-22	E	946 212 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-24	E	4 476 229 \$
CH	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-32	E	209 657 \$
CH	06	HÔPITAL DE LACHINE	01119-03	E	2 260 577 \$
CH	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-02	E	6 671 048 \$
CH	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-04	E	2 629 608 \$
CH	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-07	E	3 599 453 \$
CH	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-08	E	3 337 860 \$
CH	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-09	E	4 124 623 \$
CH	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-09	E	2 046 297 \$
CH	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-09	E	15 492 158 \$
CH	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-10	E	10 240 767 \$
CH	15	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	02022-01	E	10 404 049 \$
Total CH					236 397 079 \$
CHSLD	06	CHSLD LAURENDEAU	00013-01	D	3 312 951 \$
CHSLD	06	CHSLD ROBERT-CLICHE	00019-01	D	916 301 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	00023-01	D	1 367 898 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	00023-03	D	2 264 927 \$
CHSLD	13	CLSC DU MARIGOT/CENTRE D'HÉBERGEMENT IDOLA-ST-JEAN	00030-01	D	258 305 \$
CHSLD	06	CHSLD ÉLORIA-LEPAGE	00032-04	D	70 387 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	00041-01	D	670 856 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	00041-03	D	313 705 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	00041-04	D	4 869 \$
CHSLD	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT LOUIS-HÉBERT	00054-01	D	478 113 \$
CHSLD	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU ROCHER-PERCÉ	00065-01	D	483 946 \$
CHSLD	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MARIA	00066-01	D	484 235 \$
CHSLD	07	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE	00072-01	D	14 318 \$
CHSLD	16	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE VAUDREUIL-DORION	00074-01	D	10 902 \$

Categorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CHSLD	05	HÔPITAL DE GRANBY	00078-01	D	1 754 474 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE- RONDEAU	00080-01	D	135 973 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE- RONDEAU	00080-03	D	256 260 \$
CHSLD	15	CENTRE MULTI. SSS D'ARGENTEUIL	00081-01	D	2 054 640 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT- ANTOINE-DE-PADOUE	00086-01	D	1 393 516 \$
CHSLD	16	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTARVILLE	00087-03	D	340 909 \$
CHSLD	05	CHSLD DE SUTTON	00094-01	D	290 614 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE- ÉLISABETH	00099-04	D	424 841 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT- EUSTACHE	00100-01	D	666 825 \$
CHSLD	06	CHSLD JUDITH-JASMIN	00118-01	D	94 068 \$
CHSLD	12	CHSLD DE SAINTE-CROIX	00127-01	D	396 187 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT FATHER DOWD	00131-01	D	2 480 324 \$
CHSLD	06	CHSLD MARIE-ROLLET	00132-01	D	2 890 190 \$
CHSLD	06	HÔPITAL SANTA CABRINI	00133-02	D	1 076 980 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT LOUIS-RIEL	00135-02	D	758 464 \$
CHSLD	07	CENTRE D'HÉBERGEMENT BON SÉJOUR	00141-01	D	690 269 \$
CHSLD	16	CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ORMSTOWN	00144-02	D	136 737 \$
CHSLD	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LORETTEVILLE	00213-01	D	70 821 \$
CHSLD	14	CHSLD VIGI YVES-BLAIS	00214-01	D	195 551 \$
CHSLD	02	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE- MARIE	00219-01	D	29 223 \$
CHSLD	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT- LOUIS-DU-HA! HA!	00289-01	D	593 214 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT BRASSARD	00322-01	D	517 935 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI- CHARBONNEAU	00345-01	D	2 791 177 \$
CHSLD	07	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	00354-01	D	781 313 \$
CHSLD	12	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE- CLAIRE	00374-02	D	67 433 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	00391-02	D	962 314 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	00391-03	D	1 182 997 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	00391-04	D	731 514 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE- ANNE	00429-01	D	1 132 048 \$
CHSLD	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE- DU-LOUP	00541-01	D	649 678 \$
CHSLD	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE- DU-LOUP	00541-02	D	857 432 \$
CHSLD	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT- ANTONIN	00552-01	D	363 979 \$
CHSLD	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SQUATEC	00567-01	D	34 888 \$
CHSLD	02	CENTRE D'HÉBERGEMENT MÉTABETCHOUAN ET CLSC SECTEUR SUD	00618-01	D	323 011 \$
CHSLD	02	CENTRE D'HÉBERGEMENT MÉTABETCHOUAN ET CLSC SECTEUR SUD	00618-06	D	8 804 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CHSLD	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	00658-01	D	2 370 622 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-01	D	1 200 408 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-06	D	427 748 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-07	D	23 508 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-08	D	590 984 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-10	D	757 416 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-11	D	475 094 \$
CHSLD	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT FRÉDÉRIK-GEORGE-HÉRIOT	00867-12	D	904 240 \$
CHSLD	06	CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAIMONIDES	01100-01	D	457 784 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-BRUCHÉSI	01203-01	D	945 132 \$
CHSLD	06	CHSLD POLONAI MARIE-CURIE-SKLODOWSKA	01285-01	D	1 322 849 \$
CHSLD	06	CHSLD POLONAI MARIE-CURIE-SKLODOWSKA	01285-03	D	14 123 \$
CHSLD	06	CHSLD BENJAMIN-VICTOR-ROUSSELOT	01286-01	D	782 960 \$
CHSLD	06	CHSLD LOUVAIN	01357-01	D	3 345 380 \$
CHSLD	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-01	D	1 979 236 \$
CHSLD	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-02	D	4 292 672 \$
CHSLD	09	CHSLD N.-A.-LABRIE	01600-01	D	324 029 \$
CHSLD	09	CHSLD N.-A.-LABRIE	01600-02	D	244 296 \$
CHSLD	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT MGR ROSS DE GASPÉ	01722-01	D	4 799 657 \$
CHSLD	12	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-ANSELME	01801-02	D	104 221 \$
CHSLD	12	CHSLD DE SAINT-APOLLINAIRE	01803-01	D	170 033 \$
CHSLD	12	CHSLD DE SAINT-FABIEN-DE-PANET	01816-01	D	477 985 \$
CHSLD	12	CHSLD DENIS-MARCOTTE	01872-01	D	1 005 810 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	01915-01	D	411 283 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-EUSÈBE	01919-01	D	4 940 041 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-LIGUORI	01924-01	D	1 039 519 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LABELLE	02028-01	D	132 441 \$
CHSLD	15	RÉSIDENTE CÔME CARTIER (OCCUPANT)	02044-01	D	626 315 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT YOUVILLE	02120-01	D	2 103 341 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'AUBERGE	02121-01	D	367 125 \$
CHSLD	15	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONT-TREMBLANT	02135-01	D	102 713 \$
CHSLD	16	CHSLD SAINT-JOSEPH	02165-01	D	430 897 \$
CHSLD	16	CHSLD CHAMPAGNAT	02202-01	D	19 605 \$
CHSLD	16	CHSLD SAINTE-CROIX	02231-01	D	146 819 \$
CHSLD	16	CHSLD SAINTE-CROIX	02231-02	D	73 \$
CHSLD	16	CHSLD VAL-JOLI	02245-01	D	536 343 \$
CHSLD	16	CENTRE SAINT-LAMBERT	02290-01	D	493 363 \$
CHSLD	16	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LAJEMMERAIS	02312-01	D	574 073 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT DENIS-BENJAMIN-VIGER	00020-01	E	4 400 617 \$
CHSLD	06	CHSLD ÉLORIA-LEPAGE	00032-03	E	3 476 705 \$
CHSLD	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE DORVAL	00041-02	E	780 437 \$
CHSLD	16	CHSLD LAURENT-BERGEVIN	00088-01	E	2 706 662 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	00099-01	E	2 975 951 \$
CHSLD	14	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINTE-ÉLISABETH	00099-02	E	400 467 \$
CHSLD	06	CHSLD NICOLET	00115-01	E	9 293 694 \$
CHSLD	06	HÔPITAL SANTA CABRINI	00133-01	E	1 124 438 \$
CHSLD	16	CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ORMSTOWN	00144-01	E	2 565 166 \$
CHSLD	05	CHSLD DE WATERLOO	00182-01	E	2 871 814 \$
CHSLD	07	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	00354-02	E	453 520 \$
CHSLD	02	RÉSIDENCE LE PIONNIER D'HÉBERVILLE (OCCUPANT)	00470-02	E	32 443 \$
CHSLD	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-07	E	1 480 084 \$
CHSLD	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-04	E	24 267 177 \$
CHSLD	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CAP-CHAT	01713-01	E	4 874 929 \$
CHSLD	12	CHSLD DE SAINT-APOLLINAIRE	01803-02	E	91 096 \$
CHSLD	15	LA RÉSIDENCE DE LACHUTE	02032-01	E	1 294 016 \$
CHSLD	16	CHSLD CÉCILE-GODIN	02146-01	E	1 634 887 \$
CHSLD	16	CHSLD CÉCILE-GODIN	02146-02	E	10 773 \$
CHSLD	16	CHSLD DE RIGAUD	02236-01	E	2 360 962 \$
CHSLD	16	CHSLD GEORGES-PHANEUF	02279-01	E	4 965 031 \$
Total CHSLD					148 787 323 \$
CR	13	RÉSIDENCE LOUISE-VACHON (CRDI NORMAND-LARAMÉE)	00039-01	D	922 406 \$
CR	06	CRD LOUVAIN	00126-01	D	62 409 \$
CR	16	CENTRE MULTI. SSS DE SOREL-TRACY	00185-01	D	660 681 \$
CR	16	CENTRE MULTI. SSS DE SOREL-TRACY	00185-02	D	245 401 \$
CR	16	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	00239-04	D	152 402 \$
CR	02	ATELIER DE L'AÉROPORT	00628-01	D	0 \$
CR	04	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE JACQUES-DE-LABADIE	00946-02	D	900 \$
CR	04	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE JACQUES-DE-LABADIE	00946-03	D	63 089 \$
CR	06	CENTRE DE SERVICES EN DITED GARRY-TAYLOR	01094-01	D	389 103 \$
CR	06	HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL	01181-03	D	44 502 \$
CR	06	RÉSIDENCE DELORIMIER	01195-01	D	266 134 \$
CR	06	ATELIER DE TRAVAIL ET CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR BENNY	01202-01	D	477 723 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MACKAY	01229-01	D	79 231 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MACKAY	01229-03	D	98 360 \$
CR	06	CENTRE DE COORDINATION DE SERVICES MARIE-BOURASSA	01288-01	D	425 099 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-02	D	253 529 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-03	D	850 200 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-04	D	750 705 \$
CR	07	CRD DE L'OUTAOUAIS	01488-01	D	429 890 \$
CR	07	CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET	01497-01	D	71 819 \$
CR	08	SERVICES D'HÉBERGEMENT INTERNES - SOUS-RÉGION D'AMOS	01528-01	D	1 333 669 \$
CR	08	SERVICES D'HÉBERGEMENT INTERNES - SOUS-RÉGION D'AMOS	01528-02	D	36 018 \$
CR	06	CA MIRIAM - GUIMONT	01901-01	D	125 513 \$
CR	15	CASIS LAFONTAINE	02037-01	D	201 035 \$
CR	16	ATELIER ET CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR DE BELOEIL	02152-01	D	158 717 \$
CR	16	HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE-02216	02216-01	D	45 687 \$
CR	16	SERVICES DE JOUR MARIBRO	02284-01	D	152 944 \$
CR	16	CRD DE SAINT-PHILIPPE	02294-01	D	34 813 \$
CR	16	ÉDIFICE PIERRE-DÉOM - HÔPITAL DU SUROÏT - 02303	02303-01	D	72 158 \$
CR	16	RAC - SRSOR-RÉSIDENTE BOISVERT	02759-01	D	1 512 \$
CR	16	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE RUE SAINT-PIERRE EST	02854-01	D	80 413 \$
CR	16	RÉSIDENTE INTERVENTION SPÉCIALISÉE TED (13-17 ANS)	03014-01	D	233 758 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION MARIE ENFANT	03399-04	D	822 684 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION MARIE ENFANT	03399-06	D	274 703 \$
CR	16	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	00239-01	E	563 174 \$
CR	16	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT-HUBERT	00239-05	E	1 388 719 \$
CR	14	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE REPENTIGNY	00397-01	E	2 311 732 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-01	E	976 909 \$
CR	14	CENTRE DE RÉADAPTATION LA MYRIADE (SIÈGE SOCIAL)	01920-01	E	659 284 \$
CR	16	SERVICES EXTERNES DE BELOEIL	02150-01	E	628 033 \$
CR	06	CENTRE DE RÉADAPTATION MARIE ENFANT	03399-03	E	780 524 \$
Total CR					17 125 583 \$
CJ	06	CAMPUS DORVAL	00122-01	D	1 146 034 \$
CJ	07	CRJDA FREEMAN	00145-02	D	56 656 \$
CJ	06	CRJDA DE BEAURIVAGE	00150-01	D	26 002 \$
CJ	06	SUCCURSALE CENTRE-VILLE	00319-01	D	207 726 \$
CJ	03	CPRJMDA DE CAP-ROUGE	00675-01	D	2 374 982 \$
CJ	06	CRJDA CITÉ-DES-PRAIRIES	01162-01	D	3 580 340 \$
CJ	06	IMMEUBLE VACANT - 01230	01230-01	D	159 567 \$
CJ	06	FOYER DE GROUPE HAWKINS	01282-01	D	133 329 \$
CJ	06	FOYER DE GROUPE POUR JDA MONTPETIT	01365-01	D	14 712 \$
CJ	07	RÉSIDENTE LA TRAVERSÉE	01493-01	D	309 268 \$
CJ	07	RÉSIDENTE LA TRAVERSÉE	01493-02	D	262 343 \$
CJ	07	RÉSIDENTE LA TRAVERSÉE	01493-03	D	284 573 \$
CJ	08	CENTRE D'ORIENTATION L'ÉTAPE	01583-09	D	182 249 \$
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-01	D	1 084 690 \$
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-02	D	1 831 235 \$
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-03	D	942 677 \$

Categorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-04	D	1 142 175 \$
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-06	D	2 209 913 \$
CJ	14	CRJDA DE JOLIETTE	01918-01	D	1 270 455 \$
CJ	06	CAMPUS PRÉVOST	02061-04	D	106 602 \$
CJ	06	CAMPUS PRÉVOST	02061-06	D	253 610 \$
CJ	15	IMMEUBLE VACANT (ANCIEN FOYER DE GROUPE ROSEMÈRE)	02067-01	D	18 948 \$
CJ	15	R.I. L'ENTRE-DEUX-STE-AGATHE	02075-01	D	63 500 \$
CJ	15	CRJDA DE SAINT-JÉRÔME	02114-01	D	1 036 864 \$
CJ	16	CRJDA LIMOGES	02217-01	D	157 012 \$
CJ	18	FOYER DE GROUPE UPAAHCIKUSH	02441-01	D	109 177 \$
CJ	01	CRJDA DE RIVIÈRE-DU-LOUP	00546-01	E	3 224 243 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-07	E	10 011 984 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-10	E	1 353 439 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-11	E	1 638 708 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-12	E	1 581 071 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-13	E	1 601 553 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-14	E	1 393 056 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-15	E	1 490 827 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-16	E	1 503 401 \$
CJ	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-17	E	1 505 711 \$
CJ	07	CPEJ DE L'OUTAOUAIS	01478-01	E	2 028 792 \$
CJ	13	CPEJ DE LAVAL	01887-12	E	1 488 633 \$
CJ	06	CAMPUS PRÉVOST	02061-16	E	178 105 \$
Total CJ					47 964 161 \$
CLSC	04	CLSC SUZOR-COTÉ	00002-02	D	69 783 \$
CLSC	16	CLSC KATERI	00075-01	D	208 756 \$
CLSC	16	CLSC DE SAINT-RÉMI	00076-01	D	606 888 \$
CLSC	07	CLSC DE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE	00082-01	D	106 165 \$
CLSC	05	CLSC YVAN-DUQUETTE	00102-01	D	615 458 \$
CLSC	05	CLSC YVAN-DUQUETTE	00102-02	D	15 841 \$
CLSC	06	CLSC DE PIERREFONDS	00113-01	D	195 788 \$
CLSC	06	CLSC ET GMFU DE LA VISITATION	00137-01	D	659 172 \$
CLSC	15	CLSC DU CENTRE-VILLE-DE-SAINT- JÉRÔME	00147-01	D	751 298 \$
CLSC	02	CLSC ET CENTRE DE RÉADAPTATION SAINT-ANTOINE	00281-01	D	130 976 \$
CLSC	01	CLSC DE POHÉNÉGAMOOK	00521-02	D	94 498 \$
CLSC	01	CLSC DE SAINT-PASCAL	00572-01	D	412 926 \$
CLSC	04	CLSC DE L'ÉRABLE	00896-02	D	183 167 \$
CLSC	06	CLSC DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	01343-01	D	884 976 \$
CLSC	07	CLSC SAINT-RÉDEMPTEUR	01500-01	D	46 900 \$
CLSC	07	CLSC DE VAL-DES-BOIS	01522-01	D	73 525 \$
CLSC	11	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	01708-06	D	799 800 \$
CLSC	11	CLSC DE RIVIÈRE-AU-RENARD	01724-01	D	661 771 \$
CLSC	11	HÔPITAL DE GASPÉ	01729-02	D	4 322 398 \$
CLSC	11	CLSC DE L'EST	01737-01	D	175 754 \$
CLSC	11	CLSC DE MURDOCHVILLE	01744-01	D	906 479 \$
CLSC	13	CLSC ET GMFU DU MARIGOT	01874-01	D	279 993 \$
CLSC	15	CLSC DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	02082-01	D	253 105 \$
CLSC	15	CLSC SAINT-JOSEPH	02090-01	D	432 062 \$
CLSC	16	CLSC SAMUEL-DE-CHAMPLAIN	02161-01	D	521 139 \$
CLSC	17	DISPENSAIRE D'AUPALUK	02332-01	D	92 443 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
CLSC	17	DISPENSAIRE D'IVUJIVIK	02340-01	D	117 359 \$
CLSC	17	DISPENSAIRE DE KANGIQSUJUAQ	02342-01	D	116 029 \$
CLSC	17	DISPENSAIRE DE KANGIRSUK	02348-01	D	299 895 \$
CLSC	17	DISPENSAIRE DE QUAQTAQ	02424-01	D	303 350 \$
CLSC	17	DISPENSAIRE DE TASIJUAQ	02435-01	D	150 665 \$
CLSC	18	BUREAUX - 02453	02453-01	D	119 459 \$
CLSC	18	SANTÉ COMMUNAUTAIRE	03442-01	D	138 402 \$
CLSC	13	CLSC DU RUISSEAU-PAPINEAU	00353-01	E	885 017 \$
CLSC	12	CLSC DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES	01802-01	E	247 352 \$
CLSC	12	CLSC DE SAINT-PAMPHILE	01849-01	E	868 368 \$
Total CLSC					16 746 956 \$
Autres	05	CENTRE ADMINISTRATIF - 00034	00034-01	D	416 373 \$
Autres	04	CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE L'ÉNERGIE	00037-01	D	171 865 \$
Autres	05	HÔPITAL DE GRANBY	00078-05	D	171 247 \$
Autres	14	CRJDA DE SAINT-THOMAS	00098-03	D	1 558 \$
Autres	05	CLSC YVAN-DUQUETTE	00102-03	D	159 543 \$
Autres	06	CENTRE DE RÉADAPTATION LISETTE-DUPRAS	00148-01	D	447 453 \$
Autres	12	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE BEAUCEVILLE	00154-05	D	166 376 \$
Autres	06	CHSLD DE SAINT-LAURENT	00183-06	D	512 866 \$
Autres	05	HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT D'YOUVILLE	00191-04	D	522 183 \$
Autres	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE	00205-02	D	49 480 \$
Autres	04	PAVILLON SAINTE-MARIE	00273-08	D	126 935 \$
Autres	16	GROUPE ALERTE SANTÉ INC. (OCCUPANT)	00280-01	D	67 058 \$
Autres	01	HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DU-LAC	00285-04	D	78 008 \$
Autres	01	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DU GRAND-PORTAGE	00288-08	D	204 059 \$
Autres	01	HÔPITAL DE MATANE	00291-03	D	342 159 \$
Autres	04	HÔPITAL SAINTE-CROIX	00308-05	D	351 070 \$
Autres	04	CPRJMDA CHARLES-EDOUARD-BOURGEOIS	00309-02	D	171 444 \$
Autres	04	CPRJMDA CHARLES-EDOUARD-BOURGEOIS	00309-04	D	91 938 \$
Autres	04	CENTRE MULTI. SSS SAINT-JOSEPH	00310-04	D	138 590 \$
Autres	05	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT	00315-07	D	5 840 \$
Autres	05	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT	00315-10	D	59 987 \$
Autres	15	HÔPITAL LAURENTIEN	00318-04	D	338 358 \$
Autres	14	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	00341-08	D	181 086 \$
Autres	06	CHU SAINTE-JUSTINE	00342-04	D	5 489 470 \$
Autres	06	CHU SAINTE-JUSTINE	00342-07	D	358 392 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	00345-03	D	27 385 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI-CHARBONNEAU	00345-04	D	507 935 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-08	D	71 550 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-16	D	106 526 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-17	D	1 732 233 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-22	D	61 593 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Bâtiment	IE	DMA
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-27	D	263 562 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	00348-02	D	664 484 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	00348-03	D	147 415 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	00348-06	D	275 831 \$
Autres	06	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	00350-05	D	2 764 963 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-09	D	912 135 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-11	D	305 948 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-13	D	28 789 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-27	D	41 954 \$
Autres	18	UNITÉ DE VIE MISTISSINI	00365-02	D	41 300 \$
Autres	01	CSSS DE LA MITIS	00368-10	D	92 003 \$
Autres	12	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	00372-02	D	473 178 \$
Autres	12	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	00372-11	D	1 515 288 \$
Autres	03	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	00378-09	D	1 621 537 \$
Autres	03	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	00378-15	D	94 377 \$
Autres	05	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	00384-01	D	3 268 130 \$
Autres	05	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	00384-05	D	780 538 \$
Autres	15	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	00386-06	D	258 037 \$
Autres	06	CHSLD SAINT-JOSEPH-DE-LA-PROVIDENCE	00388-06	D	5 964 \$
Autres	07	HÔPITAL DE PAPINEAU	00399-03	D	129 932 \$
Autres	02	BUREAU ADMINISTRATIF	00456-01	D	33 944 \$
Autres	01	CRJDA DE RIMOUSKI-NEIGETTE	00533-07	D	6 070 \$
Autres	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	00541-03	D	334 901 \$
Autres	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	00541-04	D	33 409 \$
Autres	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-PACÔME	00570-03	D	3 972 \$
Autres	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-PACÔME	00570-06	D	56 776 \$
Autres	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	00658-03	D	192 329 \$
Autres	03	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	00730-06	D	748 037 \$
Autres	03	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	00730-15	D	975 680 \$
Autres	03	CENTRALE THERMIQUE - PAVILLON L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC - 00733	00733-01	D	149 825 \$
Autres	04	CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE	00848-09	D	184 395 \$
Autres	06	HÔPITAL DE LACHINE	01119-02	D	549 046 \$
Autres	06	CRJDA CITÉ-DES-PRAIRIES	01162-02	D	372 870 \$
Autres	06	HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL	01181-02	D	195 667 \$
Autres	06	HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL	01181-06	D	536 251 \$
Autres	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MACKAY	01229-02	D	76 521 \$
Autres	06	CHSLD BENJAMIN-VICTOR-ROUSSELOT	01286-02	D	430 463 \$
Autres	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-12	D	58 697 \$
Autres	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-05	D	6 462 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-08	D	1 608 828 \$
Autres	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-05	D	159 106 \$
Autres	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-09	D	37 375 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	07	HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE PIERRE-JANET	01483-02	D	153 245 \$
Autres	08	CHSLD MACAMIC	01549-05	D	31 954 \$
Autres	09	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	01608-01	D	26 487 \$
Autres	09	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	01608-02	D	24 638 \$
Autres	09	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	01608-03	D	50 801 \$
Autres	09	ÉDIFICE À LOGEMENTS - 01608	01608-04	D	5 627 \$
Autres	10	MAISON PRÉFABRIQUÉE POUR PERSONNEL-01694	01694-01	D	27 013 \$
Autres	10	MAISON PRÉFABRIQUÉE POUR PERSONNEL-01698	01698-01	D	34 525 \$
Autres	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT MGR ROSS DE GASPÉ	01722-07	D	10 479 \$
Autres	11	CENTRE D'HÉBERGEMENT MGR ROSS DE GASPÉ	01722-08	D	92 352 \$
Autres	12	CAMPUS DE LÉVIS	01780-01	D	160 797 \$
Autres	12	CAMPUS DE LÉVIS	01780-12	D	12 792 \$
Autres	12	CENTRE SERV. AMB. EN SM DE LÉVIS	01786-01	D	131 581 \$
Autres	12	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	01794-03	D	49 216 \$
Autres	12	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	01794-05	D	8 085 \$
Autres	12	SERVICES EXTERNES DE MONTMAGNY	01795-01	D	44 933 \$
Autres	12	SERVICES EXTERNES DE MONTMAGNY	01795-02	D	24 773 \$
Autres	12	HÔPITAL DE MONTMAGNY	01796-02	D	195 876 \$
Autres	12	HÔPITAL DE THETFORD MINES	01863-03	D	110 969 \$
Autres	12	HÔPITAL DE THETFORD MINES	01863-04	D	175 790 \$
Autres	13	CPEJ DE LAVAL	01887-05	D	284 537 \$
Autres	13	CPEJ DE LAVAL	01887-08	D	825 448 \$
Autres	13	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	01890-02	D	74 140 \$
Autres	14	CRJDA DE JOLIETTE	01918-06	D	164 650 \$
Autres	14	CRJDA DE JOLIETTE	01918-07	D	234 387 \$
Autres	15	CRJDA D'HUBERDEAU	02026-02	D	259 404 \$
Autres	15	CRJDA D'HUBERDEAU	02026-04	D	9 999 \$
Autres	15	CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-ROUGE	02042-02	D	46 450 \$
Autres	15	RÉSIDENCE-02141	02141-01	D	5 385 \$
Autres	16	FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÏT (OCCUPANT)	02302-01	D	200 473 \$
Autres	17	RÉSIDENCE 89 (OLD NURSING)	02334-01	D	111 108 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02335	02335-01	D	9 135 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02343	02343-01	D	103 217 \$
Autres	17	DISPENSARE DE KANGIRUK	02348-02	D	391 \$
Autres	17	LOGEMENTS (4) - 1089 CHOPPER CRESCENT	02352-01	D	6 101 \$
Autres	17	LOGEMENTS (4) - 1091 CHOPPER CRESCENT	02354-01	D	22 097 \$
Autres	17	RRSSS DU NUNAVIK	02356-01	D	66 228 \$
Autres	17	RÉSIDENCE BACHELOR	02358-01	D	354 110 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02363	02363-01	D	199 251 \$
Autres	17	BUR. SERV. TECH., ESPACE BUREAUX, LOCAL CENTRE JEUNESSE ET SALLE INFORMATIQUE - 02365	02365-02	D	31 801 \$
Autres	17	FOYER DE GROUPE (CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA)	02371-02	D	39 537 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02373	02373-01	D	20 700 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	17	RÉSIDENCE-02386	02386-01	D	21 878 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02387	02387-01	D	21 878 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02388	02388-01	D	16 675 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02397	02397-01	D	106 706 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02398	02398-01	D	153 180 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02403	02403-01	D	162 197 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02410	02410-01	D	154 489 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02411	02411-01	D	142 491 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02412	02412-01	D	105 528 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02420	02420-01	D	48 839 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02423	02423-01	D	18 367 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02431	02431-01	D	162 085 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02447	02447-01	D	8 526 \$
Autres	18	LOGEMENT F2-10 CHISASIBI	02484-01	D	151 732 \$
Autres	18	LOGEMENT APT. 392 MISTISSINI BL. MISTISSINI	02511-01	D	217 183 \$
Autres	18	LOGEMENT DUPLEX 8A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	02549-01	D	8 282 \$
Autres	18	LOGEMENT DUPLEX 10A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	02550-01	D	8 282 \$
Autres	18	LOGEMENT DUPLEX 12A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	02552-01	D	8 282 \$
Autres	18	LOGEMENT DUPLEX 14A/B SHOOSHOOQUAN WASKAGANISH	02553-01	D	8 282 \$
Autres	18	LOGEMENT 9 PETER-ATSYNIA SC WEMINDJI	02572-01	D	6 232 \$
Autres	18	LOGEMENT QUADRUPLEX 24 WHAPMAKW WHAPMAGOOSTUI	02578-01	D	220 118 \$
Autres	01	RÉSIDENCE 865 SANATORIUM - 02654	02654-01	D	105 898 \$
Autres	06	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	02812-04	D	444 050 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02910	02910-01	D	54 619 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02912	02912-01	D	26 540 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03026	03026-01	D	128 716 \$
Autres	18	RÉSIDENCE DES INFIRMIÈRES 204A/B et 206A/B OPÉMISCA OIJÉ-BOUGOUMOU	03044-01	D	63 545 \$
Autres	18	RÉSIDENCE DES INFIRMIÈRES 204A/B et 206A/B OPÉMISCA OIJÉ-BOUGOUMOU	03044-02	D	63 545 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03127	03127-01	D	23 238 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03129	03129-01	D	14 134 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03130	03130-01	D	19 237 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03131	03131-01	D	19 237 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03132	03132-01	D	5 617 \$
Autres	06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	03392-08	D	833 659 \$
Autres	06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	03392-09	D	73 409 \$
Autres	06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	03392-14	D	4 208 440 \$
Autres	06	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	03400-02	D	276 876 \$
Autres	06	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03401	03401-01	D	1 226 277 \$
Autres	06	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03401	03401-02	D	477 325 \$
Autres	06	CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE MONTRÉAL - BOUL. CHAMPLAIN	03411-01	D	889 622 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03439	03439-01	D	11 258 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	17	RÉSIDENCE DENTISTE - 03441	03441-01	D	48 069 \$
Autres	18	LOGEMENT DUPLEX 4A/B WASTAWSHKOOTAW OUJÉ- BOUGOUMOU	03444-01	D	837 \$
Autres	18	MAISON SANTÉ CANADA 29 WHAPMAKW WHAPMAGOOSTUI	03445-01	D	18 064 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03474	03474-01	D	29 516 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03475	03475-01	D	29 516 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03481	03481-01	D	12 886 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03482	03482-01	D	12 702 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03483	03483-01	D	12 702 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03484	03484-01	D	12 702 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03485	03485-01	D	12 702 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03491	03491-01	D	29 332 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03492	03492-01	D	2 937 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03493	03493-01	D	2 937 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03494	03494-01	D	26 432 \$
Autres	12	BUANDERIE SOUS-RÉGIONALE	03558-01	D	215 648 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT RÉAL-MOREL	00017-03	E	422 449 \$
Autres	06	HÔPITAL SANTA CABRINI	00133-05	E	344 437 \$
Autres	14	CPEJ DE LANAUDIÈRE	00151-03	E	222 853 \$
Autres	02	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINTE- MARIE	00219-02	E	18 656 \$
Autres	16	CR EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE SAINT- HUBERT	00239-06	E	178 677 \$
Autres	03	CLSC, HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT CHRIST-ROI	00243-05	E	143 263 \$
Autres	01	HÔPITAL DE MATANE	00291-05	E	168 918 \$
Autres	03	CPRJMDA MONT-D'YOUVILLE	00299-02	E	271 059 \$
Autres	04	CENTRE MULTI. SSS SAINT-JOSEPH	00310-10	E	141 778 \$
Autres	04	CENTRE MULTI. SSS SAINT-JOSEPH	00310-13	E	641 323 \$
Autres	05	HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL	00314-05	E	245 263 \$
Autres	15	HÔPITAL LAURENTIEN	00318-02	E	12 949 563 \$
Autres	13	HÔPITAL DE LA CITÉ-DE-LA-SANTÉ	00343-05	E	1 726 694 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI- CHARBONNEAU	00345-02	E	390 095 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT J.-HENRI- CHARBONNEAU	00345-05	E	228 935 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-20	E	57 547 \$
Autres	06	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	00347-24	E	2 463 165 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE- DAME-DE-LA-MERCI	00348-04	E	593 669 \$
Autres	06	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	00350-07	E	3 496 542 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-12	E	64 277 \$
Autres	06	HÔPITAL DOUGLAS	00351-57	E	86 413 \$
Autres	17	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	00360-04	E	645 711 \$
Autres	05	CHUS - HÔPITAL FLEURIMONT	00384-04	E	5 495 382 \$
Autres	15	HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME	00386-03	E	1 563 106 \$
Autres	07	HÔPITAL DE HULL	00400-03	E	608 458 \$
Autres	07	HÔPITAL DE HULL	00400-05	E	135 957 \$
Autres	18	CMC MISTISSINI	00408-02	E	345 892 \$
Autres	06	HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF	00438-09	E	2 095 065 \$
Autres	01	CLSC DE POHÉNÉGAMOOK	00521-03	E	239 750 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIVIÈRE-DU-LOUP	00541-05	E	265 331 \$
Autres	01	IMMEUBLE VACANT - 00547	00547-01	E	9 100 230 \$
Autres	01	CR EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DU BAS-SAINT-LAURENT	00554-02	E	151 105 \$
Autres	02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA COLLINE	00598-05	E	647 145 \$
Autres	03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	00658-04	E	72 217 \$
Autres	03	SERVICES EXTERNES DE QUÉBEC - DES SANTOLINES	00702-03	E	91 589 \$
Autres	03	HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT	00730-13	E	971 406 \$
Autres	03	RÉSIDENCE À ASSISTANCE CONTINUE (RAC DE L'ÉGLISE)	00832-02	E	30 481 \$
Autres	04	CENTRE D'HÉBERGEMENT COOKE	00945-02	E	686 832 \$
Autres	06	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	01147-13	E	4 287 125 \$
Autres	06	HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL	01181-07	E	3 547 964 \$
Autres	06	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-BRUCHÉSI	01203-02	E	243 491 \$
Autres	06	PAVILLON ROSEMONT	01287-14	E	269 894 \$
Autres	06	CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE MAB	01324-06	E	934 529 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-05	E	2 940 519 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-06	E	2 914 614 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-07	E	1 506 787 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-11	E	6 621 629 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-15	E	6 686 691 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-25	E	1 039 747 \$
Autres	06	HÔPITAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'EST DE MONTRÉAL	01330-29	E	11 253 651 \$
Autres	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-08	E	426 632 \$
Autres	06	CRJDA DU MONT SAINT-ANTOINE	01339-18	E	229 407 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-05	E	136 998 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-06	E	220 845 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-08	E	500 079 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-09	E	1 637 391 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-10	E	2 016 996 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-13	E	1 197 485 \$
Autres	06	HÔPITAL SAINTE-ANNE	01400-14	E	721 789 \$
Autres	06	LE GILMAN	01429-01	E	1 098 516 \$
Autres	09	RÉSIDENCE (ROULOTTE) - 01631	01631-01	E	151 156 \$
Autres	10	MAISON PRÉFABRIQUÉE POUR PERSONNEL-01696	01696-01	E	105 852 \$
Autres	10	MAISON PRÉFABRIQUÉE POUR PERSONNEL-01703	01703-01	E	110 082 \$
Autres	12	CAMPUS DE LÉVIS	01780-04	E	62 538 \$
Autres	12	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	01794-06	E	191 820 \$
Autres	12	HÔPITAL DE THETFORD MINES	01863-02	E	320 279 \$
Autres	13	CPEJ DE LAVAL	01887-07	E	3 176 981 \$
Autres	13	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	01890-03	E	430 460 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	13	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	01890-07	E	688 815 \$
Autres	06	CA MIRIAM - GUIMONT	01901-02	E	1 433 215 \$
Autres	15	HÔPITAL DE MONT-LAURIER	02022-04	E	147 233 \$
Autres	16	HÔPITAL BARRIE MÉMORIAL	02235-02	E	1 300 421 \$
Autres	17	RÉSIDENCES/ENTREPÔT-02333	02333-01	E	611 862 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02347	02347-01	E	462 535 \$
Autres	17	RÉSIDENCES DUMAS	02357-01	E	585 101 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02362	02362-01	E	215 113 \$
Autres	17	RÉSIDENCE NORTHERN	02364-01	E	278 932 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02372	02372-01	E	93 854 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02374	02374-01	E	98 285 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02380	02380-01	E	188 785 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02382	02382-01	E	329 905 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02383	02383-01	E	267 946 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02384	02384-01	E	420 271 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02385	02385-01	E	330 976 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02393	02393-01	E	504 918 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02394	02394-01	E	230 178 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02395	02395-01	E	369 409 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02408	02408-01	E	417 105 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02409	02409-01	E	280 538 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02425	02425-01	E	341 862 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02426	02426-01	E	493 873 \$
Autres	17	CENTRE DE RÉADAPTATION SAPUMMIVIK	02427-02	E	302 017 \$
Autres	17	CENTRE DE RÉADAPTATION SAPUMMIVIK	02427-03	E	224 642 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02428	02428-01	E	632 935 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02429	02429-01	E	405 649 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-02430	02430-01	E	321 950 \$
Autres	17	LOGEMENTS (4) - 1418 NUUVUK BAY	02438-01	E	415 836 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02448	02448-01	E	273 647 \$
Autres	18	LOGEMENT APT. 7 MIHIKIN (C6-7) CHISASIBI	02456-01	E	505 291 \$
Autres	18	LOGEMENT APT. 9 MIHIKIN (C6-9) CHISASIBI	02457-01	E	515 905 \$
Autres	18	LOGEMENT C5-14 CHISASIBI	02459-01	E	63 424 \$
Autres	18	LOGEMENT C5-15 CHISASIBI	02460-01	E	69 977 \$
Autres	18	LOGEMENT E1-2 CHISASIBI	02461-01	E	230 851 \$
Autres	18	LOGEMENT E1-4 CHISASIBI	02463-01	E	230 851 \$
Autres	18	LOGEMENT E2-11 CHISASIBI	02465-01	E	69 977 \$
Autres	18	LOGEMENT 7 NAASIPAATIM (D4-7) CHISASIBI	02474-01	E	258 341 \$
Autres	18	LOGEMENT 8 NAASIPAATIM (D4-8) CHISASIBI	02475-01	E	258 341 \$
Autres	18	LOGEMENT 9 NAASIPAATIM (D4-9) CHISASIBI	02476-01	E	258 341 \$
Autres	18	LOGEMENT 10 NAASIPAATIM (D4-10) CHISASIBI	02477-01	E	258 341 \$
Autres	18	LOGEMENT 11 NAASIPAATIM (D4-11) CHISASIBI	02478-01	E	258 341 \$
Autres	18	LOGEMENT TRIPLEX F0-6 CHISASIBI	02480-01	E	413 260 \$
Autres	18	LOGEMENT 433 AMISK MISTISSINI	02523-01	E	253 619 \$
Autres	18	LOGEMENT 437 AMISK MISTISSINI	02524-01	E	244 581 \$
Autres	18	LOGEMENT 453A AMISK MISTISSINI	02525-01	E	235 084 \$

Catégorie	Région	Nom de l'installation principale	No Inv Batiment	IE	DMA
Autres	18	LOGEMENT 453C AMISK MISTISSINI	02527-01	E	235 084 \$
Autres	18	LOGEMENT TRIPLEX 17A/B/C RIVESIDE WEMINDJI	02570-01	E	227 826 \$
Autres	18	LOGEMENT 3 WAPSATAN #1 WHAPMAGOOSTUI	02579-01	E	405 371 \$
Autres	18	LOGEMENT 3 WAPSATAN #2 WHAPMAGOOSTUI	02580-01	E	405 371 \$
Autres	18	LOGEMENT 3 WAPSATAN #3 WHAPMAGOOSTUI	02581-01	E	405 371 \$
Autres	18	LOGEMENT 3 WAPSATAN #4 WHAPMAGOOSTUI	02582-01	E	405 371 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02735	02735-01	E	1 077 233 \$
Autres	06	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	02812-03	E	26 121 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02905	02905-01	E	427 566 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-02911	02911-01	E	136 580 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03023	03023-01	E	200 279 \$
Autres	17	WORKSHOP - 03025	03025-01	E	218 373 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03123	03123-01	E	76 964 \$
Autres	17	RÉSIDENCE-03124	03124-01	E	97 292 \$
Autres	10	MAISON DES AMBULANCIERS - ASHUAPMUSHUAN	03250-01	E	96 985 \$
Autres	18	RÉSIDENCE 20C BEDABIN	03414-01	E	105 867 \$
Autres	17	GARAGE-03432	03432-01	E	484 782 \$
Autres	17	RÉSIDENCES-03436	03436-01	E	193 287 \$
Total Autres					174 191 715 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 64

Sommes alloués en 2017-2018 aux organismes communautaires œuvrant en cancérologie dans le cadre du programme PSOC, tant au niveau régional que national.

RÉPONSE NO 64

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

**Organismes communautaires œuvrant en cancérologie
dans le cadre du programme PSOC**

Région	Organisme	2017-2018 *
1	ACEQ/Ass. cancer Est du Québec	250 000 \$
Total région 1 :		250 000 \$
2	Cancer Saguenay	54 808 \$
	Palli-aide acc. soins palliat.	115 391 \$
	Service d'aide 55 plus	3 424 \$
	Soli-Can Lac Saint-Jean Est	184 503 \$
Total région 2 :		358 126 \$
3	Albatros Québec	40 000 \$
	Org. qué. pers. att. du cancer	93 519 \$
Total région 3 :		133 519 \$
4	Le Ruban Rose	79 600 \$
Total région 4 :		79 600 \$
5	Albatros Sources	9 424 \$
	Centre de soutien Estrie	25 000 \$
	Equ. accompagnement Diapason	7 762 \$
	Soins pall. Rose des Vents Estr	200 911 \$
	Solidarité ethnique Yamaska	3 176 \$
Total région 5 :		246 273 \$
6 (national) (national)	Action cancer sein Québec	69 216 \$
	Ass. québécoise lymphoedème	20 543 \$
	Regr. prov. entraide oncologie	59 301 \$
Total région 6 :		149 060 \$
10	Association à Fleur d'espoir	113 378 \$
	Pavillon de la Rose	63 957 \$
Total région 10 :		177 335 \$
12	Accueil Sérénité	90 282 \$
	Centre d'action bénévole CECB (C. d'entraide comm. Montmagny)	32 970 \$
	Groupe d'Entraide Cancer Vie	57 594 \$
	Groupe espérance et cancer	91 897 \$
	Ouvre ton coeur à l'espoir	52 385 \$
Total région 12 :		325 128 \$
14	Cancer-Aide Lanaudière	23 742 \$
Total région 14 :		23 742 \$
15	Albatros Mont-Laurier	17 848 \$
	Palliaccio	43 002 \$
	Pallia-Vie	183 677 \$
	Sercan	89 780 \$
	Soins palliatifs St-Eustache	2 893 \$
Total région 15 :		337 200 \$

**Organismes communautaires œuvrant en cancérologie
dans le cadre du programme PSOC**

Région	Organisme	2017-2018 *
16	CAB la Mosaique	6 283 \$
	Carrefour comm. le Moutier	3 139 \$
	Cent. Sino-Québec Rive Sud	3 139 \$
	Les amis du Crépuscule	24 021 \$
	Maison famille Maskoutains	3 140 \$
	Maison Internationale Rive-Sud	3 139 \$
	Org.voué pers.att.cancer OVPAC	409 \$
	Présence amis de la Montérégie	15 827 \$
	Vision inter-cultures	3 383 \$
Total région 16 :		62 480 \$
Total provincial :		2 142 463 \$

** Selon le système budgétaire financier régionalisé (SBFR) au 15 mars 2018.*

Les données excluent les organismes de la catégorie "Maisons agréées de soins palliatifs".

QUESTION NO 65

Concernant les primes de départ versées aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10;

- nombre de cadres qui ont touché une prime;
- nombre de PDG qui ont touché une prime;
- valeur des primes versées aux cadres;
- valeur des primes versées aux PDG.

RÉPONSE NO 65

La réponse à cette question est fournie à la question 33 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 66

État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.

RÉPONSE NO 66

Le gouvernement du Québec s'est engagé dans une réforme importante visant à assurer des soins efficaces axés sur les patients. En introduisant le mode de financement axé sur les patients (FAP), il a pour objectif de remplacer le financement de type historique présentement en vigueur dans le système de santé. Il s'agit ici de mettre le patient au centre des activités de l'établissement dans la distribution des ressources.

De plus, afin d'arriver à une instauration efficace du FAP, il est important de bonifier la qualité des informations cliniques et financières disponibles. Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux a conclu un partenariat à durée limitée avec un fournisseur, afin de tirer profit de son expertise reconnue sur le coût de revient ainsi que dans les pratiques et l'information cliniques. Cette entente est financée par la Provision pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé de 100 M\$ qui a été annoncée dans le plan économique 2017-2018 du gouvernement du Québec.

Le projet pilote d'implantation d'un coût par parcours de soins et services (CPSS) à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et au Centre hospitalier de l'Université de Montréal est complété. L'implantation du CPSS en cinq phases pour l'ensemble du Québec, en excluant les régions 17 et 18, a commencé en janvier 2018 et se terminera à l'automne 2019. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'établissement pilote pour le volet des centres intégrés de santé et de services sociaux et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Le projet expérimental permettant d'établir un coût de revient pour trois cliniques médicales spécialisées est en cours. Ces coûts serviront de référence pour effectuer de l'étalonnage avec le réseau de la santé et des services sociaux et seront utiles à la tarification.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 67

Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD :

- nombre de résidences privées et CHSLD qui sont actuellement dotés d'un système de gicleurs;
- nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2018;
- coûts estimés de l'installation des gicleurs;
- budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide;
- exceptions prévus pour les cas particuliers.

RÉPONSE NO 67

Résidences privées pour aînés (RPA)

La réponse à cette question est fournie à la question n° 321 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Les réponses à ces questions sont fournies aux questions n° 318 et 320 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 68

Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 68

La réponse à cette question est fournie à la question n°60 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 69

Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 69

Les tableaux suivants présentent le nombre de semaines d'attente pour les chirurgies réalisées par catégorie d'intervention, par région.

2017-2018	Hanche	Genou	Cataracte	Un jour	Hospita- lisation	Bariatrique	Total
01 - BSL	14.6	16.8	7.0	8.7	7.4	16.1	8.7
02 - SLSJ	15.5	16.0	7.0	8.6	6.8	42.1	8.4
03 - QCN	23.2	28.3	12.9	9.3	7.5	14.6	10.0
04 - MCQ	9.5	10.0	5.7	6.7	3.9	12.0	6.1
05 - Estrie	10.7	14.4	8.9	9.4	8.9	3.6	9.2
06 - Mtl	15.2	16.2	7.9	9.5	6.9	25.9	8.9
07 - Out.	21.5	17.3	7.9	10.1	8.7	-	9.5
08 - AT	9.8	11.1	18.5	5.4	4.3	6.2	7.3
09 - CN	7.2	10.4	5.4	8.9	8	-	8.1
10 - NQ	-	-	-	7.2	3.2	-	6.7
11 - GIM	8.6	9.2	11.1	6.6	4.1	23.0	7.5
12 - CA	14.2	15.3	8.3	7.7	5	4.6	7.8
13 - Laval	14.9	15.1	4.1	13.5	7.6	27.0	9.6
14 - Lan.	15.2	18.1	9.0	10.2	5.2	13.4	8.9
15 - Lau.	17.6	17.7	9.4	10.2	7.3	8.7	9.9
16 - Mont.	18.7	21.3	7.2	11.3	7.7	17.1	10.0
Province	15.7	17	8.2	9.3	6.8	19.4	8.9

Source : SIMASS (Données du 31 mars 2018 – consultées le 5 avril 2018)

Les données pour la chirurgie cardiaque ne sont pas disponibles par région avec le système de gestion de l'accès aux services (SGAS).

BSL : Bas-St-Laurent

SLSJ : Saguenay – Lac-St-Jean

QCN : Québec – Capitale-Nationale

MCQ : Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Mtl : Montréal

Out. : Outaouais

AT : Abitibi-Témiscamingue

CN : Côte-Nord

NQ : Nord-du-Québec

GIM : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CA : Chaudière-Appalaches

Lan. : Lanaudière

Lau : Laurentides

Mont. : Montérégie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 70

Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2017-2018 et 2018-2019 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).

RÉPONSE NO 70

Les objectifs du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'accès à la chirurgie sont disponibles à cette adresse : <https://g74web.pub.msss.rtss.qc.ca/>

L'objectif poursuivi en matière de chirurgie oncologique est que 90 % des patients nécessitant une chirurgie oncologique soient opérés à l'intérieur d'un délai de 28 jours et 100 % à l'intérieur d'un délai de 56 jours.

Il n'y a pas d'objectif en matière de nombre de patients en attente. Les efforts sont déployés pour répondre aux patients à l'intérieur des délais, peu importe le nombre de demandes.

Pour la chirurgie cardiaque, les objectifs sont les suivants :

1. 100 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P1 : (très urgent) : moins de 24 heures
P2 : (urgent) : moins de 72 heures
P3 : (semi-urgent) : moins de 2 semaines

2. 90 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P4 : (semi-électif) : moins de 6 semaines
P5 : (électif) : moins de 3 mois

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 71

Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 71

La réponse à la question est fournie à la question 281 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 72

Nombre de professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 72

Les informations portant sur les ressources humaines du réseau de la santé et des services sociaux proviennent des systèmes de paie des établissements. Celles-ci sont compilées au niveau des établissements et non des installations. L'information est structurée en fonction des centres d'activités tels que détaillés dans le manuel de gestion financière des établissements, ce qui ne permet pas un regroupement par mission. L'information par CLSC n'est plus disponible depuis les fusions des CLSC et des CSHLD en CSSS, en 2004.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 73

Nombre d'ETC de professionnels en santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 73

Les informations portant sur les ressources humaines du réseau de la santé et des services sociaux proviennent des systèmes de paie des établissements. Celles-ci sont compilées au niveau des établissements et non des installations. L'information est structurée en fonction des centres d'activités tels que détaillés dans le manuel de gestion financière des établissements, ce qui ne permet pas un regroupement par mission. L'information par CLSC n'est plus disponible depuis les fusions des CLSC et des CSHLD en CSSS, en 2004.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 74

Nombre d'enfants de 0-17 ans en attente de soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 74

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 75

Nombre d'adultes de 18 ans et plus en attente de soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 75

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 76

Délai moyen d'attente avant que les enfants 0-17 ans obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 76

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 77

Délai moyen d'attente avant que les adultes de 18 ans et plus obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 77

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 78

Délai maximum d'attente avant que les enfants 0-17 ans obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 78

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 79

Délai maximum d'attente avant que les adultes de 18 ans et plus obtiennent des soins offerts par des professionnels de la santé dans les CLSC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017. Ventiler les données par région et par type de professionnels de la santé (psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, etc.).

RÉPONSE NO 79

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 80

Budget de chacun des CLSC lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 80

Cette information n'est pas disponible étant donné que les budgets des CLSC sont désormais fusionnés aux budgets des CISSS et CIUSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 81

Sommes investies dans les CLSC lors des 5 dernières années pour améliorer l'accès aux soins.
Ventiler les investissements.

RÉPONSE NO 81

La réponse à cette question est fournie en annexe.

Réponse no 81**Dépenses des services de première ligne (CLSC)**

Région	2016-2017
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	77 352 426
RSS 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	96 802 759
RSS 03 Capitale-Nationale	219 997 621
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	167 324 033
RSS 05 Estrie	150 215 407
RSS 06 Montréal	545 592 482
RSS 07 Outaouais	86 045 297
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	58 748 481
RSS 09 Côte-Nord	42 443 379
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	47 953 980
RSS 12 Chaudière-Appalaches	113 300 849
RSS 13 Laval	102 122 280
RSS 14 Lanaudière	122 832 719
RSS 15 Laurentides	148 293 187
RSS 16 Montérégie	302 686 199
TOTAL QUÉBEC	2 281 711 099

Source : contour financier, services de première ligne dans les CSSS, les CISSS et les CIUSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 82

Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative :

- nombre créé en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;
- prévisions pour 2018-2019;
- étapes de réalisation de chaque projet;
- coûts associés pour la création des places.

RÉPONSE NO 82

Nombre de places créées et nombre de places au total au 31 décembre 2017

Région	Ressources intermédiaires	
	Nombre de places créées	Nombre de places total
01- BAS-SAINT-LAURENT	23	724
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	28	676
03- CAPITALE-NATIONALE	110	1 719
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	63	1 657
05- ESTRIE	10	272
06- MONTRÉAL	145	5 194
07- OUTAOUAIS	104	638
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	79	257
09- CÔTE-NORD	15	328
10- NORD-DU-QUÉBEC	2	27
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	31	289
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	41	705
13- LAVAL	74	968
14- LANAUDIÈRE	34	1 086
15- LAURENTIDES	174	1 362
16- MONTÉRÉGIE	152	2 734
ENSEMBLE DES RÉGIONS	1 085	18 636

Le nombre de places créées en 2017-2018 n'est pas disponible à ce jour.

Aucune prévision n'est disponible pour 2018-2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 83

Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 83

Les données de 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

Répartition des effectifs en ETC en 2016-2017

	ETC	%
Personnel aux programmes services	164 490	74,2%
Personnel aux programmes soutien	57 304	25,8%
Cadres aux programmes soutien	3 132	1,4%
Activités de nature administratives	33 058	14,9%
Services auxiliaires	19 799	8,9%
Activités «métiers»	1 316	0,6%
Total	221 795	100%

Les programmes services regroupent l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

Les programmes soutien regroupent l'ensemble des effectifs dont la nature des tâches est administrative et ceux dont l'emploi vise les services auxiliaires de type manuel ainsi que les métiers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 84

État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.

RÉPONSE NO 84

Voir la question 361 de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 85

État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

RÉPONSE NO 85

Créée en 2002, la corporation à but non lucratif Québec en Forme (QeF) est issue d'un partenariat conclu entre le gouvernement du Québec (par l'entremise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) et la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation). À sa création, QeF a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'autonomie globale des enfants de 4 à 12 ans, provenant surtout de milieux défavorisés. À cette fin, elle investit 35 M \$ au cours de la période 2002-2007.

En juin 2007, une nouvelle entente est conclue entre la Fondation et le gouvernement. Elle prévoit une contribution de 40 M\$ par année sur 10 ans, versée à parts égales par les deux partenaires (20 M\$ chacun¹). Il avait été convenu que l'entente ne serait pas renouvelée au terme de ces 10 ans. Cette deuxième phase du partenariat découle de l'entrée en vigueur de la Loi instituant le fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Le fonds est affecté à la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif auprès des jeunes entre 0 et 17 ans de l'ensemble du Québec en mettant l'accent sur les milieux défavorisés.

L'entente prévoit qu'une société de gestion soit constituée pour recevoir, administrer et attribuer les contributions des partenaires au fonds, conformément à la Loi. La Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, reçoit 25 % des sommes allouées pour des projets d'envergure régionale et nationale (soit 10 M\$ annuellement pendant 10 ans), tandis que Québec en Forme, reçoit 75 % des sommes gérées par la Société, afin de soutenir les projets issus des communautés locales (soit 30 M\$ annuellement pendant 10 ans)². En 2010, par souci d'efficacité et de cohérence, les conseils d'administration de la Société et de QeF ont fusionné leurs activités. Le Fonds Québec en Forme (Fonds QeF) constitue la dénomination adoptée par le nouvel organisme qui gère l'ensemble des activités du Fonds.

Selon le dernier bilan (octobre 2015), le Fonds Québec en Forme a soutenu un total de 164 regroupements locaux de partenaires en action dans les 17 régions administratives du Québec, dans lesquelles s'impliquent plus de 4 000 partenaires.

¹ Pour la contribution de la partie gouvernementale, l'article 5 de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie prévoit que : « Le ministre du Revenu verse au fonds, aux dates et selon les modalités déterminées par le gouvernement, une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (L.R.Q., chapitre I-2) pour un montant totalisant 20 M\$ par année ».

² Au financement que reçoit QeF de la Société, s'est ajouté un montant de 8 M\$ annuellement. De ce montant, la moitié provient du gouvernement (décret du Conseil des ministres 258-2008) et l'autre partie de la Fondation. Le MSSS a contribué au financement gouvernemental en versant un montant de 2 M\$ par année au cours de cette période. Il est à noter que seul le MSSS a poursuivi le versement du soutien financier additionnel au cours de la période 2010-2013. Aucun des partenaires n'a versé ce soutien additionnel par la suite.

Ces regroupements rejoignent aussi 30 communautés autochtones. Au fil des années, le Fonds Québec en Forme a investi dans 19 projets régionaux et 40 projets nationaux ciblant différents milieux de vie et thématiques à l'égard des saines habitudes de vie.

En raison de surplus cumulés, le Conseil des ministres a adopté le décret 1330-2013 autorisant le ministre de la Santé et des Services sociaux à modifier les modalités et les conditions de versement des subventions au Fonds Québec en Forme pour ainsi suspendre durant 12 mois les versements à compter du 1^{er} octobre 2013. Le versement des subventions a repris le 1^{er} octobre 2014.

Par ailleurs, le gouvernement et la Fondation ont entamé, au cours de 2014, des travaux visant à optimiser leur partenariat. À cette fin, un Comité de direction du partenariat, piloté conjointement par le ministère du Conseil exécutif et la Fondation, a réuni les principales parties prenantes afin de réfléchir à une gouvernance plus intégrée du partenariat, dans le respect des lois existantes. Diverses analyses stratégiques ont été développées au regard d'avenues envisageables pour réviser le partenariat et assurer une éventuelle transition, le cas échéant. Au final, le gouvernement et la Fondation ont toutefois convenu de ne pas renouveler leur partenariat à échéance. L'entente entre le MSSS et la Fondation concernant QeF devrait donc se terminer le 31 mars 2017. En prévision de la fin du partenariat, divers scénarios ont été explorés pour la poursuite d'activités de promotion des saines habitudes de vie (SHV) et de prévention, en appui au nouveau Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 et à la politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS). Ces scénarios ont tenu compte du surplus anticipé au Fonds Québec en Forme d'environ 40 M\$ (20 M\$ pour chaque partenaire) au 1^{er} avril 2017, soit le montant des versements suspendus en 2013-2014.

Après plusieurs analyses et discussions entre le MSSS et les représentants de la Fondation, un scénario s'est démarqué plus particulièrement, en ce sens qu'il permettra de maintenir le financement des deux partenaires à la promotion des saines habitudes de vie. Plus précisément, il a été convenu de prolonger le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation pour l'initiative Québec en Forme, et ce, jusqu'au 1^{er} avril 2019. Cette transition de deux ans impliquera une contribution des deux bailleurs de fonds à partir du solde de 40 M\$ au 1^{er} avril 2017, et ce, dans la poursuite des objectifs du mandat actuel, mais pour des projets spécifiques à déterminer. Ceux préconisés par le MSSS permettront de soutenir la mise en œuvre du PNSP et du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la PGPS.

La poursuite jusqu'au 1^{er} avril 2019 de l'entente partenariale relative à Québec en Forme, telle qu'approuvée par le Conseil des ministres en juillet 2016, sera réalisée à même les surplus cumulés à Québec en Forme. Il n'y aura donc plus de versements à cet organisme à cette date, ni de la part du gouvernement, ni de la part de la Fondation. Depuis le 31 mars 2017, le gouvernement a cessé de verser, au Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, le 20 M\$ annuel provenant d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 86

État de situation sur la vaccination contre le zona

RÉPONSE NO 86

La réponse à cette question se trouve dans *l'Avis sur la pertinence d'ajouter la vaccination contre le zona au Programme québécois d'immunisation* qui vient d'être publié par l'Institut national de santé publique du Québec. Cet avis peut être consulté à cette adresse : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2381>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 87

Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.

RÉPONSE NO 87

La réponse à cette question est fournie à la question n 37 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 88

Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille par région, par réseau local de santé (RLS) au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 88

Au 31 décembre 2017, 20,6 % des Québécois ne sont pas inscrits à un médecin de famille selon les dispositions définies à l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle.

**Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille par
région, par RLS au 31 décembre 2017**

Région RLS	Nb	%
01 Bas-Saint-Laurent		
0111 RLS DE KAMOURASKA	2 393	11,5
0112 RLS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 877	5,6
0113 RLS DE TÉMISCOUATA	1 455	7,5
0114 RLS DES BASQUES	564	6,6
0115 RLS DE RIMOUSKI	6 220	11,3
0116 RLS DE LA MITIS	2 660	14,7
0117 RLS DE MATANE	2 395	11,6
0118 RLS DE LA MATAPÉDIA	1 914	11,0
Total	19 478	10,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		
0211 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	2 721	8,9
0212 RLS DE MARIA-CHAPDELAINE	1 110	4,4
0213 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	2 465	4,9
0214 RLS DE JONQUIÈRE	8 502	13,2
0215 RLS DE CHICOUTIMI	9 099	12,1
0216 RLS DE LA BAIE	2 793	13,1
Total	26 690	10,0
03 Capitale-Nationale		
0311 RLS DE PORTNEUF	3 806	7,3
0312 RLS DE QUÉBEC-SUD	52 751	18,0

Région RLS	Nb	%
0313 RLS DE QUÉBEC-NORD	52 045	15,9
0314 RLS DE CHARLEVOIX	2 462	8,8
Total	111 064	15,8
04 Mauricie et Centre-du-Québec		
0411 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	2 834	19,7
0412 RLS DE LA VALLÉE DE LA BÂTISCAN	1 719	6,9
0413 RLS DE MASKINONGÉ	2 119	9,5
0414 RLS DU CENTRE-DE-LA-AURICIE	7 635	12,2
0415 RLS DE TROIS-RIVIÈRES	20 649	15,4
0416 RLS DE BÉCANCOUR - NICOLET-YAMASKA	3 788	8,9
0417 RLS DE DRUMMOND	10 038	10,0
0418 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ÉRABLE	12 095	13,0
Total	60 877	12,3
05 Estrie		
0511 RLS DE LA POMMERAIE	3 747	7,2
0512 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	9 468	9,6
0513 RLS DE MEMPHRÉMAGOG	8 454	16,7
0514 RLS DE COATICOOK	2 122	12,0
0515 RLS DE SHERBROOKE	28 720	18,6
0516 RLS DE VAL SAINT-FRANÇOIS	3 965	13,2
0517 RLS D'ASBESTOS	2 411	17,3
0518 RLS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	3 232	15,0
0519 RLS DU GRANIT	3 685	17,3
Total	65 804	14,3
06 Montréal		
0611 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	63 056	29,4
0612 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	37 662	27,6
0621 RLS DE CÔTE-SAINT-LUC - NDG - MONTRÉAL-OUEST	35 339	30,2
0622 RLS DE CÔTE-DES-NEIGES - MÉTRO - PARC-EXTENSION	78 650	38,9
0631 RLS DE VERDUN - CÔTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	42 201	29,0
0632 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	51 933	38,7
0641 RLS DU NORD DE L'ÎLE - SAINT-LAURENT	54 983	37,3
0642 RLS D'AHUNTSIC - MONTRÉAL-NORD	56 206	35,4
0643 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	38 255	37,5
0651 RLS DE SAINT-LÉONARD - SAINT-MICHEL	52 807	40,6
0652 RLS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTRÉAL-EST	60 524	31,4
0653 RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	60 939	35,9
Total	632 555	34,2
07 Outaouais		
0711 RLS DU PONTIAC	2 935	15,5
0712 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 952	9,8
0713 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	6 848	19,2
0714 RLS DE GRANDE-RIVIÈRE - HULL - GATINEAU	54 745	23,4
0715 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE ET DE LA PETITE-NATION	7 155	13,6
Total	73 635	20,4
08 Abitibi-Témiscamingue		
0811 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	2 495	12,5
0812 RLS DE L'ABITIBI	1 943	8,1
0813 RLS DE ROUYN-NORANDA	8 854	21,8
0814 RLS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	10 893	26,0
0815 RLS DU TÉMISCAMING	3 135	20,1
Total	27 320	19,2
09 Côte-Nord		

Région RLS	Nb	%
0911 RLS DE CANIAPISCAU	1 336	43,5
0912 RLS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	7 846	19,3
0913 RLS DE PORT-CARTIER	921	13,0
0914 RLS DE SEPT-ÎLES	3 354	12,7
0915 RLS DE LA MINGANIE	1 175	18,2
0916 RLS DE LA BASSE-CÔTE-NORD	4 591	95,1
0917 RLS DE KAWAWACHIKAMACH	408	67,2
Total	19 631	22,0
10 Nord-du-Québec		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
1111 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	4 336	13,5
1112 RLS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	1 664	15,4
1113 RLS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	1 800	10,0
1114 RLS DU ROCHER-PERCÉ	1 078	6,6
1121 RLS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1 362	11,1
Total	10 240	11,4
12 Chaudière-Appalaches		
1211 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	25 102	10,3
1212 RLS DE LA RÉGION DE THETFORD	2 147	5,2
1213 RLS DE BEAUCE	4 245	6,0
1214 RLS DES ETCHÉMINS	1 232	7,6
1215 RLS DE MONTMAGNY-L'ÎSLET	5 409	13,6
Total	38 135	9,3
13 Laval		
1311 RLS DE LAVAL	97 963	23,6
Total	97 963	23,6
14 Lanaudière		
1411 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	38 394	18,4
1412 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	52 826	18,9
Total	91 220	18,7
15 Laurentides		
1511 RLS D'ANTOINE-LABELLE	3 438	10,1
1512 RLS DES LAURENTIDES	5 856	12,9
1513 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	6 235	15,1
1514 RLS D'ARGENTEUIL	5 772	18,6
1515 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	22 974	20,0
1516 RLS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	41 089	25,8
1517 RLS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	34 256	22,3
Total	119 620	20,6
16 Montérégie		
1611 RLS DE CHAMPLAIN	65 786	31,4
1612 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	37 448	20,6
1621 RLS PIERRE-BOUCHER	67 568	27,4
1622 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	39 629	19,0
1623 RLS PIERRE-DE SAUREL	10 169	20,2
1631 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	31 404	21,3
1632 RLS DU SUROIT	13 617	24,2
1633 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	6 198	26,5
1634 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	50 397	24,1
Total	322 216	24,2
17 Nunavik		

Région	Nb	%
RLS		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
Région indéterminée		
RLS indéterminé	n/d	n/d
Total	n/d	n/d
Total		
Total	1 633 302	20,6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 89

Pour les années 2016-2017 et 2017-2018, taux de main-d'œuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par réseau local de santé (RLS) :

- Population
- Effectifs médicaux
- Ratio de médecins par 1 000 habitants

RÉPONSE NO 89

Estimation de la population du Québec au 1^{er} juillet 2016

Total Québec (en milliers)	2016
	8 321,9

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, dernières modifications apportées : 2017-09-27

Nombre de médecins au Québec en 2016

Omnipraticiens	Spécialistes	Total
9 823	10 447	20 270

Source : ICIS, Nombre, répartition et migration des médecins canadiens 2016, tableaux de données, Date : 2 août 2017

Nombre de médecins par 100 000 habitants

Omnipraticiens	Spécialistes	Total
118,4	125,9	244,4

Source : Les données sont calculées à partir des deux tableaux précédents.

À noter que les ratios médecins/population ne doivent pas être interprétés comme un indicateur valable d'accès aux services médicaux ou de charge de travail des médecins.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 90

Pour les années 2016-2017 et 2017-2018, portrait de la main-d'œuvre clinique par région administrative

RÉPONSE NO 90

Les données 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

Effectifs des programmes services en ETC en 2016-2017, par région administrative.

Région	ETC
01 - Bas-Saint-Laurent	4 519
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	6 181
03 - Capitale-Nationale	18 857
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	10 212
05 - Estrie	8 604
06 - Montréal	52 319
07 - Outaouais	5 712
08 - Abitibi-Témiscamingue	3 464
09 - Côte-Nord	2 150
10 - Nord-du-Québec	401
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2 374
12 - Chaudière-Appalaches	7 144
13 - Laval	5 806
14 - Lanaudière	6 484
15 - Laurentides	8 495
16 - Montérégie	20 181
17 - Nunavik	774
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	815
Total général	164 490*

*Écart dû aux chiffres arrondis

Les programmes services regroupent essentiellement l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 91

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 91

La réponse à cette question est fournie à la question n° 180 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 92

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 92

La réponse à cette question est fournie à la question n° 181 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 93

Pour 2017-2018, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites :

- programme de maîtrise en sciences infirmières;
- diplôme d'études supérieures spécialisées.

RÉPONSE NO 93

La réponse à cette question est fournie à la question n° 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 94

Plan de déploiement des 50 super-cliniques :

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques
- estimation du nombre de ressources humaines déployées au total dans ces cliniques :
 1. omnipraticiens
 2. médecins spécialistes
 3. infirmières
 4. infirmières auxiliaires
 5. infirmières praticiennes spécialisées
 6. d'autres professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 94

La réponse à cette question est fournie à la question n° 268 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 95

Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées :

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées
- estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales

RÉPONSE NO 95

Les réponses à cette question sont fournies aux questions no 72 et no 253 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 96

Sommes dépensées jusqu'à présent pour le projet de L'Hôtel-Dieu de Québec

RÉPONSE NO 96

Le ministère est en réflexion sur le projet de l'Hôtel-Dieu de Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 97

État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du projet L'Hôtel-Dieu-de-Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.

RÉPONSE NO 97

État de situation du projet de L'Hôtel-Dieu de Québec

- En partant de la prémisse que la question porte sur le projet de réhabilitation de L'HDQ sur le site actuel, la réponse est fournie à la question n° 25 des questions particulières de l'opposition officielle.
- En partant de la prémisse que la question porte sur le projet en cours d'un nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus qui permettra le déménagement des activités de L'HDQ, la réponse est fournie à la question n° 24 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 98

Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de L'Hôtel-Dieu-de-Québec :

- coûts de l'étude;
- firme retenue pour réaliser l'étude;
- mandat de l'étude;
- date prévue pour le dépôt de l'étude.

RÉPONSE NO 98

Le ministère est en réflexion sur le projet de l'Hôtel-Dieu de Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 99

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et prévisions 2017-2018. Indiquer le total par région, par établissement et total national.

RÉPONSE NO 99

La réponse à la question est fournie à la question 30 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 100

Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 100

La réponse à cette question pour la portion du MSSS est fournie à la question 15 j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La réponse à cette question pour les établissements est fournie à la question 32 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 101

Effectifs affectés au MSSS, établissements et en Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015, au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 101

La réponse à cette question est fournie à la question 38 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Pour le volet santé publique, nous ne disposons pas de l'information nous permettant de répondre à cette question puisque certains effectifs de santé publique ne sont pas exclusivement dédiés aux activités de santé publique. Ces effectifs peuvent combiner d'autres fonctions dans d'autres programmes-service.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 102

Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.

RÉPONSE NO 102

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 39 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 103

Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.

RÉPONSE NO 103

La réponse est fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 104

Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2007-2008 à 2017-2018 et ce, ventilé par région.

RÉPONSE NO 104

La réponse à cette question est fournie dans le *Plan économique du Québec de mars 2017* ainsi qu'à sa mise à jour de novembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 105

Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par programme, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 105

La réponse à cette question est fournie dans le *Plan économique du Québec de mars 2017* ainsi qu'à sa mise à jour de novembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 106

Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :

- montant total;
- MSSS;
- CISSS;
- CIUSSS;
- établissements non-fusionnés (détailler par établissement);
- centres jeunesse.

RÉPONSE NO 106

La réponse à cette question est fournie à la question n°48 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 107

Pour les chirurgies : coûts par région et par type d'intervention :

- hanche;
- genou;
- cataracte;
- un jour;
- avec hospitalisation.

RÉPONSE NO 107

La réponse à cette question est fournie à la question n°51 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 108

Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :

- contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance);
- contribution reliée à l'hébergement;
- vente de services;
- suppléments de chambres privées et semi privées.

RÉPONSE NO 108

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 109

Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 109

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 110

Transferts fédéraux pour la santé depuis les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 110

La réponse à cette question est fournie à la question no 66 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 111

Concernant la nouvelle entente sur les transferts fédéraux en santé :

- détails complets et ventilés de l'entente conclut avec le gouvernement fédéral sur les transferts fédéraux en santé;
- sommes qui seront versées au Québec dans le cadre de cette entente par année et par programme lors des 10 prochaines années;
- copie de tous les documents signés entre le gouvernement québécois et fédéral dans le cadre de cette entente;
- tout document qui démontre la nouvelle reconnaissance et la bonification du principe de l'asymétrie;
- sommes additionnelles qui lui seront versées pour les études postsecondaires par année et par programme lors des 10 prochaines années.

RÉPONSE NO 111

Il y a une augmentation du transfert canadien en matière de santé (TCS) selon le PIB nominal canadien, sous réserve d'un plancher de 3 % par année pour les dix prochaines années. En 2017-2018, le Québec obtiendra une somme de 8,791G\$.

Le gouvernement fédéral a aussi décidé d'investir 11 milliards de dollars en santé mentale et en soins à domicile à l'échelle canadienne dans des fonds ciblés hors TCS pour la période de 2017-2018 à 2026-2027. Pour le Québec, il s'agit de près de 2,5 milliards de dollars correspondant à sa part démographique des fonds ciblés hors TCS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 112

Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 112

L'information se trouve dans la réponse à la question particulière n° 68 de l'Opposition officielle 2017-2018. Les données pour 2018-2019 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 113

Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2013-2014 au Québec et par région

RÉPONSE NO 113

La réponse à cette question est fournie à la question 69 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 114

Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.

RÉPONSE NO 114

La réponse à la question 114 est fournie à la question 70 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 115

État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux.

RÉPONSE NO 115

Soulignons que la législation et la réglementation qui encadrent les activités des fabricants au Canada relèvent, au premier chef, du gouvernement fédéral. En 2011, la ministre fédérale de la Santé a enjoint l'industrie du médicament à prendre les mesures nécessaires pour éviter les pénuries de médicaments. Un groupe de travail, mené par l'industrie, a été formé à la suite de cet envoi et a mis sur pied un site Web permettant au public de voir quels médicaments sont en pénurie. Sur une base volontaire, les fabricants y indiquent leurs produits en rupture de façon non standardisée, ce qui rend l'information incomplète. Rappelons que le 14 mars 2017, la ministre fédérale de la Santé a annoncé l'entrée en vigueur d'un règlement qui oblige les fabricants de médicaments confrontés à des problèmes d'approvisionnement ou qui décident d'arrêter la commercialisation de certains de leurs produits à le déclarer par l'entremise du nouveau site Web fédéral mis en place dans cette optique (penuriesdemedicamentscanada.ca).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a remis sur pied le comité des partenaires pour faire le point régulièrement sur les problèmes d'approvisionnement auxquels le réseau de la santé et des services sociaux est confronté et pour partager les renseignements requis à une bonne gestion des situations. Au besoin, les entreprises responsables des ruptures problématiques pour le réseau peuvent être conviées au comité pour fournir des explications. Le comité est composé notamment des représentants du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des pharmaciens du Québec, des regroupements d'approvisionnement et des tables régionales de chefs de département de pharmacie. Le comité se réunit sur une base mensuelle. La plus récente rencontre du comité a eu lieu le 28 mars dernier.

Par ailleurs, le Québec, représenté par le MSSS, participe au Groupe de travail provincial-territorial sur les pénuries de médicaments. Ce groupe est responsable de la communication de renseignements au sujet des pénuries et joue un rôle important dans la détection, le suivi des pénuries et la prise de mesures d'atténuation. Le groupe fait aussi fonction de représentants des provinces et territoires au sein du Comité directeur multilatéral sur les pénuries des médicaments.

Un système d'information provincial, sous la responsabilité du MSSS et permettant de suivre l'impact des problèmes d'approvisionnement sur les services aux patients, est en place. Le système permet d'effectuer le suivi des impacts anticipés d'un problème d'approvisionnement donné.

Notons qu'avec l'adoption de la Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse (2016, chapitre 28), le ministre de la Santé et des Services sociaux dispose désormais de pouvoirs additionnels pour intervenir en situation de rupture appréhendée de stock.

Ainsi, le ministre peut notamment suspendre, le cas échéant, l'application de toute convention d'approvisionnement préférentielle visant un médicament et obtenir de tout fabricant ou grossiste de l'information sur l'état des stocks et des commandes en souffrance. Le ministre peut aussi demander à la Régie de l'assurance maladie du Québec de transmettre l'information aux pharmaciens.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 116

Indiquer, par région et par établissement :

- le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
 - le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;
 - le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;
 - le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
 - le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
 - le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins.
-

RÉPONSE NO 116

La réponse à cette question est fournie à la question 71 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 117

Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 117

La réponse à cette question est fournie à la question n° 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 118

Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 118

La réponse à cette question est fournie à la question n° 74 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 119

Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 119

La réponse à cette question est fournie à la question 80 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 120

Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 120

La réponse à cette question est fournie à la question 81 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 121

Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 121

La réponse à cette question est fournie à la question n° 386 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 122

Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 122

La réponse à cette question est fournie à la question n°85 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 123

Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 123

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas de ces informations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 124

La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 :

- par région;
- par établissement;
- montant dépensé par agence et par établissement.

RÉPONSE NO 124

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas de ces informations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 125

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 125

La réponse à cette question est fournie à la question 152 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 126

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement.

RÉPONSE NO 126

La réponse à cette question est fournie à la question 152 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 127

Le nombre d'heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 127

La réponse à cette question est fournie à la question 153 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 128

Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2007-2008 à 2017-2018.

RÉPONSE NO 128

La réponse à cette question est fournie à la question 157 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 129

Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par établissement, par région.

RÉPONSE NO 129

La réponse à cette question est fournie à la question 158 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 130

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région.

RÉPONSE NO 130

La réponse à cette question est fournie à la question 159 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 131

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 131

La réponse à cette question est fournie à la question 160 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 132

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 132

La réponse à cette question est fournie à la question 161 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 133

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 :

- infirmières;
- infirmières auxiliaires;
- inhalothérapeutes;
- pharmaciens d'établissements;
- autres.

RÉPONSE NO 133

La réponse à cette question est fournie à la question 162 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 134

Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.

RÉPONSE NO 134

La réponse à cette question est fournie à la question 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 135

Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1^{er} avril 2014 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.

RÉPONSE NO 135

La réponse à cette question est fournie à la question n° 164 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 136

Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) depuis le 1^{er} avril 2014 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.

RÉPONSE NO 136

La réponse à cette question pour l'année 2017-2018 est fournie dans les tableaux suivants.

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
5	71010059	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Oculo Vision 1125, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1H 1S5

TRAITEMENTS MÉDICAUX

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 11.7 Chirurgie de la rétine

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	71010060	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique le 1620 1620, avenue de Seaforth Montréal (Québec) H3H 1B7

TRAITEMENTS MÉDICAUX

- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	71010060	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique le 1620 1620, avenue de Seaforth Montréal (Québec) H3H 1B7
<p>6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires</p> <p>6.2 Rhinoplastie</p> <p>8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses</p> <p>8.5 Chirurgie herniaire</p> <p>9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes</p> <p>9.2 Plastie des petites et grandes lèvres</p> <p>11.1 Au laser</p> <p>11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière</p> <p>11.4 Blépharoplastie</p> <p>13.1 Vaginoplastie</p> <p>14.2 Greffe</p> <p>14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices</p>			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	71010061	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique d'anesthésie A.G.M. 100, chemin Rockland, bureau 145 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
<p>TRAITEMENTS MÉDICAUX</p> <p>8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses</p>			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
3	71010062	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Opéra M.D. inc. 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 503 Québec (Québec) G2J 0C4
<p>TRAITEMENTS MÉDICAUX</p> <p>02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire</p> <p>1.1 Liposuction</p> <p>1.2 Lipoinjection</p> <p>3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme</p> <p>3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie</p> <p>3.3 Augmentation mammaire</p> <p>3.4 Réduction mammaire</p> <p>3.5 Autre reconstruction mammaire</p> <p>4.1 Lipectomie abdominale</p> <p>4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions</p> <p>4.3 Rhytidectomie (modelage facial)</p> <p>5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux</p> <p>5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis</p> <p>5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale</p> <p>5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren</p> <p>5.5 Chirurgie pour tunnel carpien</p> <p>5.6 Reconstruction ligamentaire du genou</p> <p>5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe</p> <p>6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires</p> <p>6.2 Rhinoplastie</p> <p>6.3 Chirurgie des sinus</p> <p>7.1 Ligature, section et exérèse pour varices</p>			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
3	71010062	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Opéra M.D. inc. 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 503 Québec (Québec) G2J 0C4
<p>7.2 Excision de ganglions superficiels</p> <p>8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses</p> <p>8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes</p> <p>10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques</p> <p>11.1 Au laser</p> <p>11.2 Kératectomie superficielle de la cornée</p> <p>11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière</p> <p>11.4 Blépharoplastie</p> <p>11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières</p> <p>11.6 Chirurgie pour strabisme</p> <p>11.7 Chirurgie de la rétine</p> <p>12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)</p> <p>14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie</p> <p>14.2 Greffe</p> <p>14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices</p> <p>14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal</p>			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
3	71010063	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec :	Clinique de Chirurgie de Québec 301-1000, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2L6
<p>TRAITEMENTS MÉDICAUX</p> <p>02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire</p> <p>1.1 Liposuction</p> <p>1.2 Lipoinjection</p> <p>3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie</p> <p>3.3 Augmentation mammaire</p> <p>3.4 Réduction mammaire</p> <p>3.5 Autre reconstruction mammaire</p> <p>4.1 Lipectomie abdominale</p> <p>4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions</p> <p>4.3 Rhytidectomie (modelage facial)</p> <p>6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires</p> <p>6.2 Rhinoplastie</p> <p>9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes</p> <p>9.2 Plastie des petites et grandes lèvres</p> <p>11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière</p> <p>11.4 Blépharoplastie</p> <p>12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)</p> <p>14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie</p> <p>14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices</p>			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	7101-0064	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Endoscopie Brunswick 1, avenue Holiday, bureau 115 Pointe-Claire (Québec) H9R 5N3
TRAITEMENTS MÉDICAUX			
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus			
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes			
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie			
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
15. Biopsies mammaires			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	7101-0065	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie Mont-Royal 100, chemin Rockland, bureau 144 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
TRAITEMENTS MÉDICAUX			
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche			
01. Arthroplastie-prothèse du genou			
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
1.1 Liposuction			
1.2 Lipoinjection			
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme			
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie			
3.3 Augmentation mammaire			
3.4 Réduction mammaire			
3.5 Autre reconstruction mammaire			
4.1 Lipectomie abdominale			
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions			
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)			
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux			
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis			
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale			
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren			
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien			
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou			
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe			
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires			
6.2 Rhinoplastie			
6.3 Chirurgie des sinus			
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices			
7.2 Excision de ganglions superficiels			
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses			
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus			
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes			
8.4 Laparoscopie diagnostique			
8.5 Chirurgie herniaire			
8.6 Chirurgie bariatrique			
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes			
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres			
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entéroçèle ou rectocèle			
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche			
9.5 Dilatation et curetage			
9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique			

RÉGION	NO DE PERMIS	FORME D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE
6	7101-0065	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie Mont-Royal 100, chemin Rockland, bureau 144 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
<p>9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique</p> <p>9.8 Hystérectomie vaginale simple</p> <p>9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche</p> <p>10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques</p> <p>11.1 Au laser</p> <p>11.2 Kératectomie superficielle de la cornée</p> <p>11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière</p> <p>11.4 Blépharoplastie</p> <p>11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières</p> <p>11.6 Chirurgie pour strabisme</p> <p>11.7 Chirurgie de la rétine</p> <p>12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)</p> <p>13.1 Vaginoplastie</p> <p>13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne</p> <p>13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires</p> <p>14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie</p> <p>14.2 Greffe</p> <p>14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices</p> <p>14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal</p> <p>15. Biopsies mammaires</p>			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 137

Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.

RÉPONSE NO 137

La réponse à cette question est fournie à la question 166 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 138

Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.

RÉPONSE NO 138

La réponse à cette question est fournie à la question n°167 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 139

Suivi de la mise en œuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2018 relativement à : la proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, la proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, la proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.

RÉPONSE NO 139

La réponse à cette question est fournie à la question # 173 des questions particulières de l'Opposition officielle.